

# LES INDICATEURS

---

**Les indicateurs techniques, financiers  
et de développement durable**

**RAPPORT D'ACTIVITÉ  
ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE  
2016**

**SIAAP**

Service public de l'assainissement francilien

# Ambition I

## PARTICIPER À UN AMÉNAGEMENT DURABLE DE L'AGGLOMÉRATION PARISIENNE

**P. 3**

- Secteur desservi, distributeurs et nombre d'habitants **P4**
- Estimation du nombre de branchements desservis par un réseau de collecte des eaux usées **P18**
- Présentation des modalités de tarification du service **P19**
- Présentation des modalités de tarification du service et des frais éventuels d'accès **P25**
- Présentation des recettes d'exploitation liées à la facturation du service d'assainissement aux abonnés **P29**
- Montants financiers des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire ; montants des subventions de collectivités ou d'organismes publics et de contributions du budget général pour le financement de ces travaux **P30**
- Encours de la dette et montant des annuités de remboursement de la dette au cours du dernier exercice, en identifiant le remboursement du capital et intérêts **P33**
- Montants des amortissements réalisés par la collectivité organisatrice du service **P33**
- Présentation des projets en cours en 2016 en vue d'améliorer la qualité du service à l'utilisateur et les performances environnementales du service, montant prévisionnel des travaux **P34**
- Présentation des programmes pluriannuels de travaux **P37**
- Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées **P38**
- Durée d'extinction de la dette de la collectivité **P38**
- Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées **P38**
- Les 72 points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseaux **P39**

# Ambition II

## CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE ET DE LA SANTÉ

**P. 41**

- Nombre d'arrêtés d'autorisation de déversement délivrés **P42**
- Linéaire de collecte des eaux usées selon leur typologie et identification des ouvrages de gestion des eaux excédentaires de temps de pluie **P43**
- Identification des ouvrages d'épuration des eaux usées, capacité d'épuration et prescription des rejets pour les principaux polluants **P44**
- Prescription des rejets pour les principaux polluants **P45**
- Descriptif et montant financier des opérations de coopération décentralisées **P51**
- Sécurité et cadre de vie **P57**

# Ambition III

## ÊTRE UN SERVICE PUBLIC À L'ÉCOUTE DES ATTENTES SOCIALES ET SOCIÉTALES

**P. 58**

- Taux de réclamation **P59**
- Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers **P59**
- Attentes sociales et sociétales **P60**

# Ambition IV

## PRÉSERVER LES ÉCOSYSTÈMES ET LES RESSOURCES NATURELLES

**P. 61**

- Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration **P62**
- Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées **P63**
- Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies **P67**
- Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié **P68**
- Bilan annuel quantitatif de la production et de l'évacuation des boues par usine et par filière **P69**
- Conformité des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel pris en application de la police de l'eau **P70**
- Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées – Éléments communs à tous les types de réseaux **P71**

# Ambition V

## LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

**P. 72**

- Émission de gaz à effet de serre et réactifs **P73**

# Annexe

## VOLUMES REÇUS DANS LES USINES D'ÉPURATION

**P. 75**



*Ambition I*

**Participer à un  
aménagement durable  
de l'agglomération  
parisienne**

## SECTEUR DESSERVI, DISTRIBUTEURS ET NOMBRE D'HABITANTS

Nombre d'habitants par commune intégrée ou raccordée au SIAAP (informations fournies par les distributeurs d'eau)

Département	Localité		Nb d'habitants
75	Paris		2 234 105
77	Seine-et-Marne		218 202
78	Yvelines		639 900
91	Essonne		833 144
92	Hauts-de-Seine		1 581 628
93	Seine-Saint-Denis		1 529 928
94	Val-de-Marne		1 333 702
95	Val-d'Oise		564 030
<b>Total</b>			<b>8 934 639</b>

### DÉTAIL PAR DÉPARTEMENT

Département	Localité	Syndicat	Distributeur	Nb d'habitants
75	Paris		Régie	2 234 105
<b>Total 75</b>				<b>2 234 105</b>
77	Brou-sur-Chantereine	Communauté d'Agglomération Paris Vallée de la Marne (CAPVM)	Veolia Eau d'Île-de-France Déléataire du SEDIF	4 324
77	Chelles	Communauté d'Agglomération Paris Vallée de la Marne (CAPVM)	Veolia Eau d'Île-de-France Déléataire du SEDIF	52 817
77	Courtry	Communauté d'Agglomération Paris Vallée de la Marne (CAPVM)	Veolia IDF Centre	6 280
77	Vaires-sur-Marne	Communauté d'Agglomération Paris Vallée de la Marne (CAPVM)	Veolia Eau d'Île-de-France Déléataire du SEDIF	12 812
77	Champs-sur-Marne	Communauté d'Agglomération Paris Vallée de la Marne (CAPVM)	Veolia IDF Centre	20 334
77	Pontault-Combault	Communauté d'Agglomération Paris Vallée de la Marne (CAPVM)	Veolia IDF Centre	36 458
77	Roissy-en-Brie	Communauté d'Agglomération Paris Vallée de la Marne (CAPVM)	Veolia IDF Centre	22 436
77	Pontcarré	Syndicat Intercommunal d'Assainissement et d'Aménagement du Morbras	Lyonnaise des Eaux	2 014
77	Combs-la-Ville	SANSEM	Lyonnaise des Eaux	7 695
77	Pin (Le)	Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Région de Brou, Chelles, Vaires-Sur-Marne, Courtry, Le Pin	Veolia IDF Centre	1 269
77	Férolles-Attilly	Syndicat Intercommunal de la Brie pour le raccordement à Valenton	Lyonnaise des Eaux	1 135
77	Lésigny	Syndicat Intercommunal de la Brie pour le raccordement à Valenton	Veolia IDF Centre	7 429
77	Ozoir-la-Ferrière	Syndicat Intercommunal de la Brie pour le raccordement à Valenton	Veolia IDF Centre	20 123
77	Servon	Communauté de Communes de l'Orée de la Brie	Lyonnaise des Eaux	3 104
77	Brie-Comte-Robert	Communauté de Communes de l'Orée de la Brie	Lyonnaise des Eaux	16 075
77	Chevry-Cossigny	Communauté de Communes de l'Orée de la Brie	Lyonnaise des Eaux	3 897
<b>Total 77</b>				<b>218 202</b>

••• SECTEUR DESSERVI, DISTRIBUTEURS ET NOMBRE D'HABITANTS (suite)

Département	Localité	Syndicat	Distributeur	Nb d'habitants
78	Bougival	Communauté d'Agglomération Versailles Grand Parc	SAUR	8 472
78	La Celle-Saint-Cloud	Communauté d'Agglomération Versailles Grand Parc	SEVESC	21 181
78	Châteaufort	Communauté d'Agglomération Versailles Grand Parc	Lyonnaise des Eaux	1 415
78	Vélizy-Villacoublay	Communauté d'Agglomération Versailles Grand Parc	Veolia Eau d'Île-de-France Délégateur du SEDIF	20 711
78	Viroflay	Communauté d'Agglomération Versailles Grand Parc	Veolia Eau d'Île-de-France Délégateur du SEDIF	15 723
78	Buc	Communauté d'Agglomération Versailles Grand Parc	SEVESC	5 245
78	Jouy-en-Josas	Communauté d'Agglomération Versailles Grand Parc	Veolia Eau d'Île-de-France Délégateur du SEDIF	8 211
78	Les Loges-en-Josas	Communauté d'Agglomération Versailles Grand Parc	Veolia Eau d'Île-de-France Délégateur du SEDIF	1 546
78	Toussus-le-Noble	Communauté d'Agglomération Versailles Grand Parc	SEVESC	1 006
78	Versailles	Communauté d'Agglomération Versailles Grand Parc	SEVESC	39 324
78	Achères		SPIE (SEFO)	19 606
78	Guyancourt	Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines	SEVESC	28 245
78	Magny-les-Hameaux	Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines	SAUR	9 100
78	Montigny-le-Bretonneux	Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines	SEVESC	33 567
78	Trappes	Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines	SEVESC	2 215
78	Voisins-le-Bretonneux	Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines	SEVESC	11 631
78	Andrésy	Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Région de l'Hautill	SPIE (SEFO)	11 980
78	Carrières-sous-Poissy	Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Région de l'Hautill	Lyonnaise des Eaux	15 453
78	Chanteloup-les-Vignes	Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Région de l'Hautill	SPIE (SEFO)	9 614
78	Maurecourt	Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Région de l'Hautill	SPIE (SEFO)	4 328
78	Médan	Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Région de l'Hautill	Lyonnaise des Eaux	1 436
78	Poissy	Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Région de l'Hautill	Lyonnaise des Eaux	37 662
78	Triel-sur-Seine	Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Région de l'Hautill	Veolia IDF Centre	11 549
78	Villennes-sur-Seine	Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Région de l'Hautill	Lyonnaise des Eaux	5 103
78	Chatou	Communauté d'Agglomération Saint-Germain Boucles de Seine	Lyonnaise des Eaux	30 281
78	Croissy-sur-Seine	Communauté d'Agglomération Saint-Germain Boucles de Seine	Lyonnaise des Eaux	10 060
78	Le Vésinet	Communauté d'Agglomération Saint-Germain Boucles de Seine	Lyonnaise des Eaux	15 929
78	Carrières-sur-Seine	Communauté d'Agglomération Saint-Germain Boucles de Seine	Lyonnaise des Eaux	15 441

... SECTEUR DESSERVI, DISTRIBUTEURS ET NOMBRE D'HABITANTS (suite)

Département	Localité	Syndicat	Distributeur	Nb d'habitants
78	Houilles	Communauté d'Agglomération Saint-Germain Boucles de Seine	Veolia Eau d'Île-de-France Délégateur du SEDIF	31 952
78	Chambourcy	Communauté d'Agglomération Saint-Germain Boucles de Seine	Lyonnaise des Eaux	210
78	Louveciennes	Communauté d'Agglomération Saint-Germain Boucles de Seine	SEVESC	7 186
78	Aigremont	Communauté d'Agglomération Saint-Germain Boucles de Seine	Lyonnaise des Eaux	1 105
78	Fourqueux	Communauté d'Agglomération Saint-Germain Boucles de Seine	Lyonnaise des Eaux	4 095
78	Le Pecq	Communauté d'Agglomération Saint-Germain Boucles de Seine	Lyonnaise des Eaux	16 675
78	Le Port-Marly	Communauté d'Agglomération Saint-Germain Boucles de Seine	Lyonnaise des Eaux	4 946
78	L'Etang-la-Ville	Communauté d'Agglomération Saint-Germain Boucles de Seine	Lyonnaise des Eaux	4 729
78	Mareil-Marly	Communauté d'Agglomération Saint-Germain Boucles de Seine	Lyonnaise des Eaux	3 518
78	Marly-le-Roi	Communauté d'Agglomération Saint-Germain Boucles de Seine	Lyonnaise des Eaux	16 645
78	Saint-Germain-en-Laye	Communauté d'Agglomération Saint-Germain Boucles de Seine	Lyonnaise des Eaux	40 653
78	Maisons-Laffitte	Communauté d'Agglomération Saint-Germain Boucles de Seine	Veolia IDF Centre	23 125
78	Montesson	Communauté d'Agglomération Saint-Germain Boucles de Seine	Lyonnaise des Eaux	15 270
78	Sartrouville	Communauté d'Agglomération Saint-Germain Boucles de Seine	Veolia Eau d'Île-de-France Délégateur du SEDIF	51 431
78	Orgeval	SIAR Orgeval	Lyonnaise des Eaux	1 750
78	Chevreuse	SIAHVY	Lyonnaise des Eaux	5 808
78	Choisel	SIAHVY	Lyonnaise des Eaux	535
78	Saint-Rémy-lès-Chevreuse	SIAHVY	Lyonnaise des Eaux	7 826
78	Le Mesnil-le-Roi	SIASMM	Veolia Eau d'Île-de-France Délégateur du SEDIF	6 408
<b>Total 78</b>				<b>639 900</b>
91	Boullay-les-Troux	SIAHVY	Lyonnaise des Eaux	640
91	Bures-sur-Yvette	SIAHVY	Lyonnaise des Eaux	9 676
91	Champlan	SIAHVY	Lyonnaise des Eaux	2 596
91	Chilly-Mazarin	SIAHVY	Lyonnaise des Eaux	18 843
91	Gif-sur-Yvette	SIAHVY	Lyonnaise des Eaux	20 622
91	Gometz-le-Châtel	SIAHVY	Lyonnaise des Eaux	2 622
91	Les Ulis	SIAHVY	Lyonnaise des Eaux	24 641

## ... SECTEUR DESSERVI, DISTRIBUTEURS ET NOMBRE D'HABITANTS (suite)

Département	Localité	Syndicat	Distributeur	Nb d'habitants
91	Longjumeau	SIAHVY	Lyonnaise des Eaux	21 510
91	Molières (Les)	SIAHVY	Lyonnaise des Eaux	1 971
91	Morangis	SIAHVY	Lyonnaise des Eaux	12 592
91	Orsay	SIAHVY	Lyonnaise des Eaux	15 903
91	Palaiseau	SIAHVY	Veolia Eau d'Île-de-France Déléataire du SEDIF	30 316
91	Saint-Aubin	SIAHVY	Lyonnaise des Eaux	695
91	Saulx-les-Chartreux	SIAHVY	Lyonnaise des Eaux	5 065
91	Villebon-sur-Yvette	SIAHVY	Lyonnaise des Eaux	9 742
91	Villejust	SIAHVY	Lyonnaise des Eaux	2 252
91	Villiers-le-Bâcle	SIAHVY	Lyonnaise des Eaux	1 231
91	Gometz-la-ville	SIAVHY	Lyonnaise des Eaux	1 387
91	Bièvres	SIAVB	Veolia Eau d'Île-de-France Déléataire du SEDIF	4 462
91	Igny	SIAVB	Veolia Eau d'Île-de-France Déléataire du SEDIF	10 522
91	Massy	SIAVB	Veolia Eau d'Île-de-France Déléataire du SEDIF	43 006
91	Vauhallan	SIAVB	Lyonnaise des Eaux	1 969
91	Verrières-le-Buisson	SIAVB	Veolia Eau d'Île-de-France Déléataire du SEDIF	15 534
91	Wissous	SIAVB	Veolia Eau d'Île-de-France Déléataire du SEDIF	6 093
91	Saclay	SIAVB / SIAHVY	Lyonnaise des Eaux	3 439
91	Athis-Mons	SIVOA	Veolia Eau d'Île-de-France Déléataire du SEDIF	29 831
91	Ris-Orangis	Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud	Lyonnaise des Eaux	26 988
91	Arpajon	SIVOA	Veolia IDF Centre	10 704
91	Ballainvilliers	SIVOA	Lyonnaise des Eaux	3 779
91	Brétigny-sur-Orge	SIVOA	Lyonnaise des Eaux	24 264
91	Egry	SIVOA	Veolia IDF Centre	3 720
91	Fleury-Mérogis	SIVOA	Lyonnaise des Eaux	9 110
91	Grigny	Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud	Lyonnaise des Eaux	27 179

... SECTEUR DESSERVI, DISTRIBUTEURS ET NOMBRE D'HABITANTS (suite)

Département	Localité	Syndicat	Distributeur	Nb d'habitants
91	Juvisy-sur-Orge	SIVOA	Veolia Eau d'Île-de-France Déléataire du SEDIF	14 924
91	La Norville	SIVOA	Veolia IDF Centre	4 048
91	Le Plessis-Pâté	SIVOA	Lyonnaise des Eaux	4 158
91	Leuville-sur-Orge	SIVOA	Veolia IDF Centre	4 094
91	Linas	SIVOA	Lyonnaise des Eaux	6 519
91	Longpont-sur-Orge	SIVOA	Lyonnaise des Eaux	6 476
91	Marcoussis	SIVOA	Lyonnaise des Eaux	7 987
91	Monthéry	SIVOA	Lyonnaise des Eaux	7 019
91	Morsang-sur-Orge	SIVOA	Lyonnaise des Eaux	21 043
91	Ollainville	SIVOA	Veolia IDF Centre	3 329
91	Paray-Vieille-Poste	SIVOA	Lyonnaise des Eaux	7 171
91	Sainte-Geneviève-des-Bois	SIVOA	Lyonnaise des Eaux	34 771
91	Saint-Germain-lès-Arpajon	SIVOA	Veolia IDF Centre	9 324
91	Saint-Michel-sur-Orge	SIVOA	Lyonnaise des Eaux	20 224
91	Villemoisson-sur-Orge	SIVOA	Lyonnaise des Eaux	6 977
91	Villiers-sur-Orge	SIVOA	Lyonnaise des Eaux	3 886
91	Viry-Châtillon	SIVOA	Régie	31 655
91	La Ville-du-Bois	SIVOA / SIAHVY	Lyonnaise des Eaux	7 118
91	Nozay	SIVOA / SIAHVY	Lyonnaise des Eaux	4 736
91	Savigny-sur-Orge	SIVOA / SIAHVY	Lyonnaise des Eaux	37 132
91	Épinay-sur-Orge	SIVOA / SIAHVY	Lyonnaise des Eaux	10 349
91	Marolles-en-Hurepoix	SIVOA / Marolles Saint-Vrain	Veolia IDF Centre	4 870
91	Boussy-Saint-Antoine	SyAGE	Lyonnaise des Eaux	6 241
91	Brunoy	SyAGE	Lyonnaise des Eaux	25 492
91	Crosne	SyAGE	Lyonnaise des Eaux	9 190
91	Draveil	SyAGE	Lyonnaise des Eaux	28 646



## ... SECTEUR DESSERVI, DISTRIBUTEURS ET NOMBRE D'HABITANTS (suite)

Département	Localité	Syndicat	Distributeur	Nb d'habitants
91	Épinay-sous-Sénart	SyAGE	Lyonnaise des Eaux	12 129
91	Montgeron	SyAGE	Lyonnaise des Eaux	22 941
91	Quincy-sous-Sénart	SyAGE	Lyonnaise des Eaux	8 209
91	Varenes-Jarcy	SyAGE	Lyonnaise des Eaux	2 360
91	Vigneux-sur-Seine	SyAGE	Lyonnaise des Eaux	28 289
91	Yerres	SyAGE	Lyonnaise des Eaux	28 933
<b>Total 91</b>				<b>833 144</b>
92	Garches	Communauté d'Agglomération Garches - Saint-Cloud - Vaucresson	SEVESC	18 118
92	Saint-Cloud	Communauté d'Agglomération Garches - Saint-Cloud - Vaucresson	SEVESC	29 194
92	Vaucresson	Communauté d'Agglomération Garches - Saint-Cloud - Vaucresson	SEVESC	8 612
92	Antony	Communauté d'Agglomération des Hauts de Bièvre	Veolia Eau d'Île-de-France Déléгатaire du SEDIF	62 012
92	Bourg-la-Reine	Communauté d'Agglomération des Hauts de Bièvre	Veolia Eau d'Île-de-France Déléгатaire du SEDIF	19 982
92	Châtenay-Malabry	Communauté d'Agglomération des Hauts de Bièvre	Veolia Eau d'Île-de-France Déléгатaire du SEDIF	32 083
92	Le Plessis-Robinson	Communauté d'Agglomération des Hauts de Bièvre	Veolia Eau d'Île-de-France Déléгатaire du SEDIF	28 113
92	Sceaux	Communauté d'Agglomération des Hauts de Bièvre	Veolia Eau d'Île-de-France Déléгатaire du SEDIF	19 930
92	Nanterre	Communauté d'Agglomération du Mont Valérien	Lyonnaise des Eaux	89 476
92	Rueil-Malmaison	Communauté d'Agglomération du Mont Valérien	Lyonnaise des Eaux	79 855
92	Suresnes	Communauté d'Agglomération du Mont Valérien	Lyonnaise des Eaux	46 876
92	Boulogne-Billancourt	Communauté d'Agglomération Grand Paris Seine Ouest (GPSO)	Veolia Eau d'Île-de-France Déléгатaire du SEDIF	116 220
92	Issy-les-Moulineaux	Communauté d'Agglomération Grand Paris Seine Ouest (GPSO)	Veolia Eau d'Île-de-France Déléгатaire du SEDIF	65 326
92	Meudon	Communauté d'Agglomération Grand Paris Seine Ouest (GPSO)	Veolia Eau d'Île-de-France Déléгатaire du SEDIF	45 010
92	Vanves	Communauté d'Agglomération Grand Paris Seine Ouest (GPSO)	Veolia Eau d'Île-de-France Déléгатaire du SEDIF	27 022
92	Ville-d'Avray	Communauté d'Agglomération Grand Paris Seine Ouest (GPSO)	SEVESC	10 733

... SECTEUR DESSERVI, DISTRIBUTEURS ET NOMBRE D'HABITANTS (suite)

Département	Localité	Syndicat	Distributeur	Nb d'habitants
92	Chaville	Communauté d'Agglomération Grand Paris Seine Ouest (GPSO)	Veolia Eau d'Île-de-France Délégataire du SEDIF	18 852
92	Marnes-la-Coquette	Communauté d'Agglomération Grand Paris Seine Ouest (GPSO)	SEVESC	1 659
92	Sèvres	Communauté d'Agglomération Grand Paris Seine Ouest (GPSO)	Veolia Eau d'Île-de-France Délégataire du SEDIF	23 278
92	Courbevoie	Communauté d'Agglomération Seine-Défense	Lyonnaise des Eaux	88 530
92	Puteaux	Communauté d'Agglomération Seine-Défense	Veolia Eau d'Île-de-France Délégataire du SEDIF	44 683
92	Bagneux	Communauté d'Agglomération Sud de Seine	Veolia Eau d'Île-de-France Délégataire du SEDIF	38 002
92	Fontenay-aux-Roses	Communauté d'Agglomération Sud de Seine	Veolia Eau d'Île-de-France Délégataire du SEDIF	23 288
92	Malakoff	Communauté d'Agglomération Sud de Seine	Veolia Eau d'Île-de-France Délégataire du SEDIF	30 768
92	Clamart	SIAVB	Veolia Eau d'Île-de-France Délégataire du SEDIF	52 731
92	Asnières-sur-Seine		Lyonnaise des Eaux	83 376
92	Bois-Colombes		Lyonnaise des Eaux	28 927
92	Châtillon	Communauté de Communes de Châtillon-Montrouge	Veolia Eau d'Île-de-France Délégataire du SEDIF	33 405
92	Montrouge	Communauté de Communes de Châtillon-Montrouge	Veolia Eau d'Île-de-France Délégataire du SEDIF	48 710
92	Clichy		Veolia Eau d'Île-de-France Délégataire du SEDIF	59 458
92	Colombes		Lyonnaise des Eaux	85 102
92	Gennevilliers		Lyonnaise des Eaux	41 930
92	La Garenne-Colombes		Lyonnaise des Eaux	28 297
92	Levallois-Perret		Veolia Eau d'Île-de-France Délégataire du SEDIF	64 629
92	Neuilly-sur-Seine		Veolia Eau d'Île-de-France Délégataire du SEDIF	61 797
92	Villeneuve-la-Garenne		Lyonnaise des Eaux	25 644

... SECTEUR DESSERVI, DISTRIBUTEURS ET NOMBRE D'HABITANTS (suite)

Département	Localité	Syndicat	Distributeur	Nb d'habitants
<b>Total 92</b>				<b>1 581 628</b>
93	Bagnolet	Communauté d'Agglomération Est Ensemble	Veolia Eau d'Île-de-France Délégataire du SEDIF	34 513
93	Bobigny	Communauté d'Agglomération Est Ensemble	Veolia Eau d'Île-de-France Délégataire du SEDIF	47 224
93	Bondy	Communauté d'Agglomération Est Ensemble	Veolia Eau d'Île-de-France Délégataire du SEDIF	53 051
93	Le Pré-Saint-Gervais	Communauté d'Agglomération Est Ensemble	Veolia Eau d'Île-de-France Délégataire du SEDIF	18 075
93	Les Lilas	Communauté d'Agglomération Est Ensemble	Veolia Eau d'Île-de-France Délégataire du SEDIF	22 505
93	Montreuil	Communauté d'Agglomération Est Ensemble	Veolia Eau d'Île-de-France Délégataire du SEDIF	103 068
93	Noisy-le-Sec	Communauté d'Agglomération Est Ensemble	Veolia Eau d'Île-de-France Délégataire du SEDIF	40 232
93	Pantin	Communauté d'Agglomération Est Ensemble	Veolia Eau d'Île-de-France Délégataire du SEDIF	53 797
93	Vaujours	Communauté d'Agglomération Est Ensemble	Veolia Eau d'Île-de-France Délégataire du SEDIF	6 643
93	Romainville	Communauté d'Agglomération Est Ensemble	Veolia Eau d'Île-de-France Délégataire du SEDIF	25 512
93	Aubervilliers	Communauté d'Agglomération Plaine Commune	Veolia Eau d'Île-de-France Délégataire du SEDIF	75 598
93	Épinay-sur-Seine	Communauté d'Agglomération Plaine Commune	Veolia Eau d'Île-de-France Délégataire du SEDIF	54 540
93	La Courneuve	Communauté d'Agglomération Plaine Commune	Veolia Eau d'Île-de-France Délégataire du SEDIF	38 789
93	L'Île-Saint-Denis	Communauté d'Agglomération Plaine Commune	Veolia Eau d'Île-de-France Délégataire du SEDIF	7 037
93	Pierrefitte-sur-Seine	Communauté d'Agglomération Plaine Commune	Veolia Eau d'Île-de-France Délégataire du SEDIF	28 026
93	Saint-Denis	Communauté d'Agglomération Plaine Commune	Veolia Eau d'Île-de-France Délégataire du SEDIF	107 762
93	Saint-Ouen	Communauté d'Agglomération Plaine Commune	Veolia Eau d'Île-de-France Délégataire du SEDIF	47 783

... SECTEUR DESSERVI, DISTRIBUTEURS ET NOMBRE D'HABITANTS (suite)

Département	Localité	Syndicat	Distributeur	Nb d'habitants
93	Stains	Communauté d'Agglomération Plaine Commune	Veolia Eau d'Île-de-France Délégataire du SEDIF	34 830
93	Villetaneuse	Communauté d'Agglomération Plaine Commune	Veolia Eau d'Île-de-France Délégataire du SEDIF	12 642
93	Coubron	Grand Paris – Grand Est	Veolia Eau d'Île-de-France Délégataire du SEDIF	4 712
93	Gagny	Grand Paris – Grand Est	Veolia Eau d'Île-de-France Délégataire du SEDIF	39 378
93	Gournay-sur-Marne	Grand Paris – Grand Est	Veolia Eau d'Île-de-France Délégataire du SEDIF	6 485
93	Clichy-sous-Bois	Grand Paris – Grand Est	Veolia Eau d'Île-de-France Délégataire du SEDIF	29 835
93	Montfermeil	Grand Paris – Grand Est	Veolia Eau d'Île-de-France Délégataire du SEDIF	25 963
93	Le Raincy	Grand Paris – Grand Est	Veolia Eau d'Île-de-France Délégataire du SEDIF	13 928
93	Les Pavillons-sous-Bois	Grand Paris – Grand Est	Veolia Eau d'Île-de-France Délégataire du SEDIF	22 117
93	Livry-Gargan	Grand Paris – Grand Est	Veolia Eau d'Île-de-France Délégataire du SEDIF	42 036
93	Neuilly-Plaisance	Grand Paris – Grand Est	Veolia Eau d'Île-de-France Délégataire du SEDIF	20 703
93	Neuilly-sur-Marne	Grand Paris – Grand Est	Veolia Eau d'Île-de-France Délégataire du SEDIF	34 005
93	Noisy-le-Grand	Grand Paris – Grand Est	Veolia Eau d'Île-de-France Délégataire du SEDIF	62 970
93	Rosny-sous-Bois	Grand Paris – Grand Est	Veolia Eau d'Île-de-France Délégataire du SEDIF	41 254
93	Villemomble	Grand Paris – Grand Est	Veolia Eau d'Île-de-France Délégataire du SEDIF	28 368
93	Le Blanc-Mesnil	Paris Terres d'envol	SAUR	51 916
93	Le Bourget	Paris Terres d'envol	Veolia Eau d'Île-de-France Délégataire du SEDIF	14 978
93	Sevran	Paris Terres d'envol	Veolia Eau d'Île-de-France Délégataire du SEDIF	50 053

## ... SECTEUR DESSERVI, DISTRIBUTEURS ET NOMBRE D'HABITANTS (suite)

Département	Localité	Syndicat	Distributeur	Nb d'habitants
93	Tremblay-en-France	Paris Terres d'envol	Veolia IDF Centre	34 452
93	Aulnay-sous-Bois	Paris Terres d'envol	Veolia Eau d'Île-de-France Délégataire du SEDIF	81 880
93	Drancy	Paris Terres d'envol	Veolia Eau d'Île-de-France Délégataire du SEDIF	66 635
93	Dugny	Paris Terres d'envol	Veolia Eau d'Île-de-France Délégataire du SEDIF	10 783
93	Villepinte	Paris Terres d'envol	Veolia IDF Centre	35 850
<b>Total 93</b>				<b>1 529 928</b>
94	Boissy-Saint-Léger	Communauté d'Agglomération Haut Val-de-Marne	Lyonnais des Eaux	16 354
94	Chennevières-sur-Marne	Communauté d'Agglomération Haut Val-de-Marne	Veolia Eau d'Île-de-France Délégataire du SEDIF	17 963
94	La Queue-en-Brie	Communauté d'Agglomération Haut Val-de-Marne	Veolia IDF Centre	11 506
94	Le Plessis-Trévise	Communauté d'Agglomération Haut Val-de-Marne	Veolia IDF Centre	19 095
94	Noisieu	Communauté d'Agglomération Haut Val-de-Marne	Lyonnais des Eaux	4 679
94	Ormesson-sur-Marne	Communauté d'Agglomération Haut Val-de-Marne	Lyonnais des Eaux	9 921
94	Sucy-en-Brie	Communauté d'Agglomération Haut Val-de-Marne	Lyonnais des Eaux	25 655
94	Alfortville		Veolia Eau d'Île-de-France Délégataire du SEDIF	44 550
94	Créteil	Communauté d'Agglomération Plaine Centrale du Val-de-Marne	Lyonnais des Eaux	90 528
94	Limeil-Brévannes	Communauté d'Agglomération Plaine Centrale du Val-de-Marne	Lyonnais des Eaux	20 663
94	Arcueil	Communauté d'Agglomération Val de Bièvre	Veolia Eau d'Île-de-France Délégataire du SEDIF	20 100
94	Cachan	Communauté d'Agglomération Val de Bièvre	Veolia Eau d'Île-de-France Délégataire du SEDIF	28 404
94	Fresnes	Communauté d'Agglomération Val de Bièvre	Veolia Eau d'Île-de-France Délégataire du SEDIF	26 371
94	Le Kremlin-Bicêtre	Communauté d'Agglomération Val de Bièvre	Veolia Eau d'Île-de-France Délégataire du SEDIF	26 131
94	L'Hay-les-Roses	Communauté d'Agglomération Val de Bièvre	Veolia Eau d'Île-de-France Délégataire du SEDIF	30 574

... SECTEUR DESSERVI, DISTRIBUTEURS ET NOMBRE D'HABITANTS (suite)

Département	Localité	Syndicat	Distributeur	Nb d'habitants
94	Villejuif	Communauté d'Agglomération Val de Bièvre	Veolia Eau d'Île-de-France Délégué du SEDIF	55 923
94	Gentilly		Veolia Eau d'Île-de-France Délégué du SEDIF	16 892
94	Le Perreux-sur-Marne	Communauté d'Agglomération Vallée de la Marne	Veolia Eau d'Île-de-France Délégué du SEDIF	33 214
94	Nogent-sur-Marne	Communauté d'Agglomération Vallée de la Marne	Veolia Eau d'Île-de-France Délégué du SEDIF	31 795
94	Mandres-les-Roses	SyAGE	Lyonnais des Eaux	4 415
94	Marolles-en-Brie	SyAGE	Lyonnais des Eaux	4 916
94	Périgny	SyAGE	Lyonnais des Eaux	2 352
94	Santeny	SyAGE	Lyonnais des Eaux	3 688
94	Valenton	SyAGE	Lyonnais des Eaux	11 940
94	Villecresnes	SyAGE	Lyonnais des Eaux	9 712
94	Villeneuve-le-Roi	SyAGE	Veolia Eau d'Île-de-France Délégué du SEDIF	18 610
94	Villeneuve-Saint-Georges	SyAGE	Lyonnais des Eaux	32 767
94	Bry-sur-Marne	EPT Paris Est Marne et Bois	Veolia Eau d'Île-de-France Délégué du SEDIF	15 987
94	Champigny-sur-Marne	EPT Paris Est Marne et Bois	Veolia Eau d'Île-de-France Délégué du SEDIF	75 800
94	Charenton-le-Pont	EPT Paris Est Marne et Bois	Veolia Eau d'Île-de-France Délégué du SEDIF	29 562
94	Fontenay-sous-Bois	EPT Paris Est Marne et Bois	Veolia Eau d'Île-de-France Délégué du SEDIF	52 723
94	Joinville-le-Pont	EPT Paris Est Marne et Bois	Veolia Eau d'Île-de-France Délégué du SEDIF	17 953
94	Maisons-Alfort	EPT Paris Est Marne et Bois	Veolia Eau d'Île-de-France Délégué du SEDIF	53 265
94	Saint-Mandé	EPT Paris Est Marne et Bois	Veolia Eau d'Île-de-France Délégué du SEDIF	22 292
94	Saint-Maur-des-Fossés	EPT Paris Est Marne et Bois	Régie	74 818

... SECTEUR DESSERVI, DISTRIBUTEURS ET NOMBRE D'HABITANTS (suite)

Département	Localité	Syndicat	Distributeur	Nb d'habitants
94	Saint-Maurice	EPT Paris Est Marne et Bois	Veolia Eau d'Île-de-France Déléгатaire du SEDIF	14 586
94	Villiers-sur-Marne	EPT Paris Est Marne et Bois	Veolia Eau d'Île-de-France Déléгатaire du SEDIF	27 222
94	Vincennes	EPT Paris Est Marne et Bois	Veolia Eau d'Île-de-France Déléгатaire du SEDIF	48 649
94	Ablon-sur-Seine		Veolia Eau d'Île-de-France Déléгатaire du SEDIF	5 221
94	Bonneuil-sur-Marne		Lyonnaise des Eaux	16 237
94	Thiais		Veolia Eau d'Île-de-France Déléгатaire du SEDIF	29 229
94	Orly		Veolia Eau d'Île-de-France Déléгатaire du SEDIF	21 312
94	Rungis		Veolia Eau d'Île-de-France Déléгатaire du SEDIF	5 681
94	Chevilly-Larue		Veolia Eau d'Île-de-France Déléгатaire du SEDIF	18 532
94	Choisy-le-Roi		Veolia Eau d'Île-de-France Déléгатaire du SEDIF	41 355
94	Ivry-sur-Seine		Veolia Eau d'Île-de-France Déléгатaire du SEDIF	58 185
94	Vitry-sur-Seine	Communauté d'Agglomération Seine amont	Veolia Eau d'Île-de-France Déléгатaire du SEDIF	86 375
<b>Total 94</b>				<b>1 333 702</b>
95	Argenteuil	Communauté d'Agglomération Argenteuil - Bezons	Veolia Eau d'Île-de-France Déléгатaire du SEDIF	102 844
95	Bezons	Communauté d'Agglomération Argenteuil - Bezons	Veolia Eau d'Île-de-France Déléгатaire du SEDIF	28 012
95	Boisemont	Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise	Veolia IDF Centre	740
95	Garges-lès-Gonesse	SIA Crout	Veolia IDF Centre	10 456
95	Sarcelles	SIA Crout	Veolia Eau d'Île-de-France Déléгатaire du SEDIF	36 841

... SECTEUR DESSERVI, DISTRIBUTEURS ET NOMBRE D'HABITANTS (suite)

Département	Localité	Syndicat	Distributeur	Nb d'habitants
95	Andilly	SIAR Enghien	Veolia Eau d'Île-de-France Délégataire du SEDIF	2 528
95	Beauchamp	SIAR Enghien	Veolia Eau d'Île-de-France Délégataire du SEDIF	8 777
95	Bessancourt	SIAR Enghien	Veolia Eau d'Île-de-France Délégataire du SEDIF	7 217
95	Deuil-la-Barre	SIAR Enghien	Veolia Eau d'Île-de-France Délégataire du SEDIF	21 676
95	Eaubonne	SIAR Enghien	Veolia Eau d'Île-de-France Délégataire du SEDIF	23 878
95	Enghien-les-Bains	SIAR Enghien	Veolia Eau d'Île-de-France Délégataire du SEDIF	11 903
95	Ermont	SIAR Enghien	Veolia Eau d'Île-de-France Délégataire du SEDIF	27 625
95	Franconville	SIAR Enghien	Veolia Eau d'Île-de-France Délégataire du SEDIF	33 276
95	Groslay	SIAR Enghien	Veolia Eau d'Île-de-France Délégataire du SEDIF	8 413
95	Le Plessis-Bouchard	SIAR Enghien	Veolia Eau d'Île-de-France Délégataire du SEDIF	7 696
95	Margency	SIAR Enghien	Veolia Eau d'Île-de-France Délégataire du SEDIF	2 869
95	Montigny-lès-Cormeilles	SIAR Enghien	Veolia Eau d'Île-de-France Délégataire du SEDIF	18 654
95	Montlignon	SIAR Enghien	Veolia Eau d'Île-de-France Délégataire du SEDIF	2 566
95	Montmagny	SIAR Enghien	Veolia Eau d'Île-de-France Délégataire du SEDIF	14 169
95	Montmorency	SIAR Enghien	Veolia Eau d'Île-de-France Délégataire du SEDIF	21 429
95	Saint-Gratien	SIAR Enghien	Veolia Eau d'Île-de-France Délégataire du SEDIF	20 258
95	Saint-Leu-la-Forêt	SIAR Enghien	Veolia Eau d'Île-de-France Délégataire du SEDIF	14 783



... SECTEUR DESSERVI, DISTRIBUTEURS ET NOMBRE D'HABITANTS (suite)

Département	Localité	Syndicat	Distributeur	Nb d'habitants
95	Saint-Prix	SIAR Enghien	Veolia Eau d'Île-de-France Délégataire du SEDIF	7 374
95	Sannois	SIAR Enghien	Veolia Eau d'Île-de-France Délégataire du SEDIF	25 856
95	Soisy-sous-Montmorency	SIAR Enghien	Veolia Eau d'Île-de-France Délégataire du SEDIF	17 222
95	Taverny	SIAR Enghien	Veolia Eau d'Île-de-France Délégataire du SEDIF	26 134
95	Cormeilles-en-Parisis	Communauté d'Agglomération du Parisis	Veolia Eau d'Île-de-France Délégataire du SEDIF	22 587
95	Herblay	Communauté d'Agglomération du Parisis	Veolia Eau d'Île-de-France Délégataire du SEDIF	25 763
95	La Frette-sur-Seine	Communauté d'Agglomération du Parisis	Veolia Eau d'Île-de-France Délégataire du SEDIF	4 564
95	Pierrelaye	Communauté d'Agglomération du Parisis	Veolia Eau d'Île-de-France Délégataire du SEDIF	7 920
<b>Total 95</b>				<b>564 030</b>

# Estimation du nombre de branchements directement raccordés à un ouvrage du SIAAP

Ouvrages	Type <sup>(1)</sup>	Dimensions	Linéaires (mètres)	Nb de branchements <sup>(2)</sup>
Pajeaud	EU	Ø 2 500	2 588	324
Émissaire général	U	Ø 3 000	29 617	255
Collecteur du Nord	U	Ø 3 800 / 3 000	4 567	185
PDSO <sup>(3)</sup>	U	Ø 1 600	3 254	133
GDSO <sup>(4)</sup>	U	Ø 2 000	3 758	126
RN6 <sup>(5)</sup>	U	Ø 1 500 / 900	5 180	52
ENE	U	Ø 2 800 / 3 900	8 682	3
DSEA <sup>(6)</sup>				2 063
DEA <sup>(7)</sup>				526
<b>Total</b>				<b>3 667</b>

<sup>(1)</sup> EU : eaux usées

U : unitaire

<sup>(2)</sup> Le nombre de branchements correspond au nombre d'immeubles raccordés

<sup>(3)</sup> Petite Dérivation de Saint-Ouen

<sup>(4)</sup> Grande Dérivation de Saint-Ouen

<sup>(5)</sup> Route Nationale 6

<sup>(6)</sup> Direction des Services de l'Environnement et l'Assainissement du 94

<sup>(7)</sup> Direction de l'Eau et de l'Assainissement du 93

Après la mise en place de la réforme en 1968, la gestion de l'assainissement est transférée de l'autorité préfectorale à une collectivité locale. Le SIAAP est créé pour une gestion globale de l'assainissement francilien. La loi LEMA confirme la spécificité de la gestion de l'assainissement à un échelon départemental. Sur certains secteurs, il n'existe pas de réseau de collecte communale, d'où l'existence de nombreux branchements sur les ouvrages du SIAAP.

Ce tableau n'est pas exhaustif car il ne peut pas présumer de la conformité des branchements entre les eaux usées et les eaux pluviales. L'état physique des branchements est dans l'ensemble bien connu même si certains d'entre eux ne sont plus en service actuellement.

# Présentation des modalités

de tarification du service

Fac-similé de la délibération du conseil d'administration pour la redevance transport et épuration pour les usages domestiques appliquée aux 4 départements constitutifs du SIAAP.

Redevance qui s'applique dans le ressort géographique du SIAAP (la petite couronne).

SYNDICAT INTERDÉPARTEMENTAL  
POUR L'ASSAINISSEMENT DE  
L'AGGLOMÉRATION PARISIENNE

Délibéré, le 13 janvier 2016  
(2016-001-3)

Direction de l'administration et des  
moyens

Fixation du taux de la redevance  
interdépartementale d'assainissement  
pour 2016

C2016/049D



**Le Conseil d'Administration,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les délibérations n°2008-007 en date du 20 février 2008 et n°2009-130 en date du 24 juin 2009 et 2010-083 en date du 7 avril 2010, par lequel M. le Président présente les modalités de calcul en matière de détermination et de fixation des coefficients applicables à la redevance due par les usagers non domestiques,

Vu le rapport de présentation en date du 27 novembre 2015 par lequel M. le Président lui demande de fixer le taux de la redevance interdépartementale d'assainissement pour 2016,

**Après en avoir délibéré**

**Article 1 :** Le taux de la redevance interdépartementale d'assainissement perçue dans le ressort du Syndicat, constitué par les territoires de la Ville de Paris et des départements des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne, et assise sur le volume d'eau prélevé par les usagers sur les réseaux publics de distribution ou sur toute autre source ou à défaut sur le forfait facturé, est fixé pour les consommations de l'année 2016, à 1,004 € (hors taxes) par mètre cube.

**Article 2 :** Les règles applicables aux usagers non domestiques sont établies suivant les délibérations n°2008- 007 du 20 février 2008, n°2009-130 du 24 juin 2009 et n°2010-083 du 7 avril 2010.

**Article 3 :** La redevance interdépartementale d'assainissement sera également perçue en application de l'article L.35.5 du Code de la Santé Publique sur les usagers de l'eau non raccordés à l'égoût public mais dont le raccordement sera exigible.

**Article 4 :** La facturation et le recouvrement de la redevance interdépartementale d'assainissement seront confiés aux organismes déjà chargés du recouvrement des redevances pour consommation d'eau.

## ... Présentation des modalités

de tarification du service (suite)

Fac-similé de la délibération du conseil d'administration pour la redevance transport et épuration pour les usages domestiques appliquée aux 4 départements constitutifs du SIAAP.  
(suite)

Redevance qui s'applique dans le ressort géographique du SIAAP (la petite couronne).

**Article 5** Le montant de la redevance interdépartementale susvisée sera fixé en tenant compte de l'avis de la Section d'Épuration du Syndicat de l'exercice 2016

Le Président

Belinda BEOREDDINE



## ... Présentation des modalités de tarification du service (suite)

Fac-similé de la délibération du conseil d'administration pour la redevance épuration appliquée aux communes et syndicats liés par convention au SIAAP.

La redevance épuration seule s'applique aux Syndicats de la grande couronne conformément aux conventions qui lient le SIAAP aux syndicats.



## ... Présentation des modalités de tarification du service (suite)

**Fac-similé de la délibération du conseil d'administration pour la redevance épuration appliquée aux communes et syndicats liés par convention au SIAAP. (suite)**

**La redevance épuration seule s'applique aux Syndicats de la grande couronne conformément aux conventions qui lient le SIAAP aux syndicats.**

**Article 2** Les tarifs applicables aux usagers non domestiques sont établis au vu des Décretés 12008, 107 du 20 février 2008, 2009 131 du 24 juin 2009 et 2010 783 du 7 avril 2010.

**Article 3** La redevance interdépartementale d'assainissement (par épuration) sera égale ment perçue en application de l'article L 355 du Code de la Santé Publique sur les usagers de la commune rattachée à l'agglomération publique d'assainissement.

**Article 4** Le produit de la redevance interdépartementale d'assainissement (par épuration) sera inscrit en recette au compte 70311 de la Section d'Exécution du Syndicat de l'exercice 2019.

Le Président

Christophe BILLOUIN



## ... Présentation des modalités de tarification du service (suite)

Fac-similé de l'approbation du nouveau mode de calcul de l'assiette de la redevance due par les usagers non domestiques.



**SYNDICAT INTERDEPARTEMENTAL  
POUR L'ASSAINISSEMENT DE  
L'AGGLOMERATION PARISIENNE**

**Direction Santé & Environnement**

Approbation de la fixation des paramètres nécessaires au calcul de la redevance interdépartementale des usagers non domestiques.

**C2010/063D**

**Délibéré, le 07 avril 2010  
(2010-083)**



**Le Conseil d'administration**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°2008-007 du Conseil d'administration en date du 20 février 2008, fixant un nouveau mode de calcul de l'assiette de redevance due par les usagers non domestiques,

Vu la délibération n°2008-278 du Conseil d'administration en date du 19 décembre 2008, fixant les paramètres nécessaires au calcul de la redevance interdépartementale des usagers non domestiques pour l'année 2009,

Vu la délibération n°2009-130 du Conseil d'administration en date du 24 juin 2009, fixant des modalités complémentaires pour l'application de la redevance d'assainissement des usagers non domestiques,

Vu le rapport en date du 03 février 2010 par lequel Monsieur le Président demande d'approuver la fixation des paramètres nécessaires au calcul de la redevance interdépartementale des usagers non domestiques,

Considérant les valeurs moyennes de concentrations des effluents en entrée des usines d'épuration du SIAAP mesurées de 2006 à 2008,

Considérant que ces valeurs peuvent être corrigées des effets d'une dilution de ces effluents par des eaux claires parasites à hauteur de 25% du volume total,

**Après en avoir délibéré**

**Article 1 :** Dans le calcul du coefficient de pollution en application de la délibération n°2008-007, les valeurs des paramètres DCO<sub>5</sub>, MES<sub>10</sub>, NR<sub>5</sub> et PT<sub>5</sub> peuvent tenir compte des effets d'une dilution des effluents dans les réseaux par des eaux claires parasites.

**Article 2 :** Les valeurs des paramètres DCO<sub>5</sub>, MES<sub>10</sub>, NR<sub>5</sub> et PT<sub>5</sub> fixées par la délibération n°2008-278 sont applicables jusqu'au 30 juin 2010. Les valeurs de ces paramètres à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2010 sont égales à :

## ... Présentation des modalités de tarification du service (suite)

Fac-similé de l'approbation du nouveau mode de calcul de l'assiette de la redevance due par les usagers non domestiques (suite).

$DCO_0 = 661 \text{ mg.L}^{-1}$

$MES_0 = 386 \text{ mg.L}^{-1}$

$NR_0 = 70 \text{ mg.L}^{-1}$

$PT_0 = 10 \text{ mg.L}^{-1}$

Ces valeurs restent applicables jusqu'à l'adoption d'une nouvelle délibération.

**Article 3** : Dit que les recettes résultant de l'application de cette délibération sont imputées sur l'article 7061 de la section de fonctionnement du budget du SIAAP.

Le Président

Maurice ODZOLIAS





## PRÉSENTATION DES MODALITÉS DE TARIFICATION DU SERVICE ET DES FRAIS ÉVENTUELS D'ACCÈS

UN EXEMPLE DE FACTURE D'EAU (PARIS INTRA-MUROS)

	Coût pour 1 M <sup>3</sup>	Coût pour 120 M <sup>3</sup> *
<b>Part eau potable</b>		
Eau potable (fourniture + soutien étiage EPTB + part communale)	1,0138	121,66
Location et entretien compteur diamètre 15 mm (rapporté au mètre cube)	0,1718	20,62
<b>Sous-total 1</b>	<b>1,1856</b>	<b>142,27</b>
<b>Part assainissement</b>		
Redevance d'assainissement communale	0,2990	35,88
Redevance d'assainissement Interdépartementale	1,0040	120,48
<b>Sous-total 2</b>	<b>1,3030</b>	<b>156,36</b>
<b>Autres taxes</b>		
Voies navigables de France (développement des voies navigables)	0,0078	0,94
Agence de l'eau Seine-Normandie (lutte contre la pollution et modernisation du réseau)	0,7150	85,80
Agence de l'eau Seine-Normandie (préservation des ressources en eau)	0,0489	5,87
<b>Sous-total 3</b>	<b>0,7717</b>	<b>92,60</b>
<b>Total hors TVA</b>	<b>3,2603</b>	<b>391,24</b>

\* Référence INSEE.

... **PRÉSENTATION DES MODALITÉS DE TARIFICATION DU SERVICE ET DES FRAIS ÉVENTUELS D'ACCÈS** (suite)

UN EXEMPLE DE FACTURE D'EAU (RUEIL-MALMAISON – HAUTS-DE-SEINE)

	Coût pour 1 M <sup>3</sup>	Coût pour 120 M <sup>3</sup> *
<b>Part eau potable</b>		
Eau potable (part Syndicat des Eaux d'Île de France + part délégataire)	1,2832	153,98
Location et entretien compteur diamètre 15 mm (rapporté au mètre cube)	0,1890	22,68
<b>Sous-total 1</b>	<b>1,4722</b>	<b>176,66</b>
<b>Part assainissement</b>		
Redevance d'assainissement communale ou intercommunale	0,2678	32,14
Redevance d'assainissement départementale	0,5476	65,71
Redevance d'assainissement Interdépartementale	1,0040	120,48
<b>Sous-total 2</b>	<b>1,8194</b>	<b>218,33</b>
<b>Autres taxes</b>		
Voies navigables de France (développement des voies navigables)	0,0014	0,16
Agence de l'eau Seine-Normandie (lutte contre la pollution et modernisation du réseau)	0,7150	85,80
Agence de l'eau Seine-Normandie (préservation des ressources en eau)	0,0560	6,72
<b>Sous-total 3</b>	<b>0,7724</b>	<b>92,68</b>
<b>Total hors TVA</b>	<b>4,0640</b>	<b>487,67</b>

\* Référence INSEE.

... **PRÉSENTATION DES MODALITÉS DE TARIFICATION DU SERVICE ET DES FRAIS ÉVENTUELS D'ACCÈS** (suite)

UN EXEMPLE DE FACTURE D'EAU (SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS – VAL-DE-MARNE)

	Coût pour 1 M <sup>3</sup>	Coût pour 120 M <sup>3</sup> *
<b>Part eau potable</b>		
Eau potable (part Syndicat des Eaux d'Île de France + part délégataire)	1,2832	153,98
Location et entretien compteur diamètre 15 mm (rapporté au mètre cube)	0,1890	22,68
<b>Sous-total 1</b>	<b>1,4722</b>	<b>176,66</b>
<b>Part assainissement</b>		
Redevance d'assainissement communale ou intercommunale	0,3229	38,75
Redevance d'assainissement départementale	0,5462	65,54
Redevance d'assainissement Interdépartementale	1,0040	120,48
<b>Sous-total 2</b>	<b>1,8731</b>	<b>224,77</b>
<b>Autres taxes</b>		
Voies navigables de France (développement des voies navigables)	0,0014	0,16
Agence de l'eau Seine-Normandie (lutte contre la pollution et modernisation du réseau)	0,7150	85,80
Agence de l'eau Seine-Normandie (préservation des ressources en eau)	0,0560	6,72
<b>Sous-total 3</b>	<b>0,7724</b>	<b>92,68</b>
<b>Total hors TVA</b>	<b>4,1177</b>	<b>494,12</b>

\* Référence INSEE.

... **PRÉSENTATION DES MODALITÉS DE TARIFICATION DU SERVICE ET DES FRAIS ÉVENTUELS D'ACCÈS** (suite)

UN EXEMPLE DE FACTURE D'EAU (TREMBLAY-EN-FRANCE - SEINE-SAINT-DENIS)

	Coût pour 1 M <sup>3</sup>	Coût pour 120 M <sup>3</sup> *
<b>Part eau potable</b>		
Eau potable (part Syndicat des Eaux d'Île de France + part délégataire)	1,2832	153,98
Location et entretien compteur diamètre 15 mm (rapporté au mètre cube)	0,1890	22,68
<b>Sous-total 1</b>	<b>1,4722</b>	<b>176,66</b>
<b>Part assainissement</b>		
Redevance d'assainissement communale ou intercommunale	0,4382	52,58
Redevance d'assainissement départementale	0,5200	62,40
Redevance d'assainissement Interdépartementale	1,0040	120,48
<b>Sous-total 2</b>	<b>1,9622</b>	<b>235,46</b>
<b>Autres taxes</b>		
Voies navigables de France (développement des voies navigables)	0,0014	0,16
Agence de l'eau Seine-Normandie (lutte contre la pollution et modernisation du réseau)	0,7150	85,80
Agence de l'eau Seine-Normandie (préservation des ressources en eau)	0,0560	6,72
<b>Sous-total 3</b>	<b>0,7724</b>	<b>92,68</b>
<b>Total hors TVA</b>	<b>4,2068</b>	<b>504,81</b>

\* Référence INSEE.

## PRÉSENTATION DES RECETTES D'EXPLOITATION\* LIÉES À LA FACTURATION DU SERVICE D'ASSAINISSEMENT AUX ABONNÉS

(en millions d'euros)

Article	Libellé article	Réalisé 2016
<b>70</b>	<b>Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises – Redevance</b>	<b>479,10</b>
70611-0	Redevance d'assainissement : Paris	165,33
70611-1	Redevance d'assainissement : Petite couronne	243,57
70611-2	Redevance d'assainissement : Essonne	22,15
70611-3	Redevance d'assainissement : Val-d'Oise	15,48
70611-4	Redevance d'assainissement : Yvelines	19,00
70611-5	Redevance d'assainissement : Seine-et-Marne	5,67
70611-6	Redevance d'assainissement : Industriels	7,89
<b>70 autres</b>	<b>Produits des activités annexes : prestations annexes facturées à des tiers</b>	<b>1,05</b>
<b>74</b>	<b>Subventions d'exploitation : primes pour épuration et prime AQUEX, subventions diverses</b>	<b>52,59</b>
<b>75</b>	<b>Autres produits de gestion courante : remboursement des dépenses EDF par l'exploitant de Valenton et revenus des immeubles non affectés à l'exploitation</b>	<b>5,99</b>
<b>77</b>	<b>Produits exceptionnels</b>	<b>22,06</b>
<b>Total</b>		<b>560,79</b>

\* Hors chapitres 013 (stocks et reversements sur rémunération) – et 042 – opérations d'ordre (reprise au résultat des subventions transférables).

# Montants financiers des travaux engagés

**pendant le dernier exercice budgétaire ; montants des subventions de collectivités ou d'organismes publics et de contributions du budget général pour le financement de ces travaux.**

L'année 2016 a été marquée par la poursuite du nouveau Contrat de Bassin signé en 2013 avec l'Agence de l'eau Seine-Normandie (AESN), qui intègre des opérations non achevées ou en phase de démarrage au cours du précédent Contrat.

Les dépenses d'équipement ont pris notamment en compte cette année les opérations relatives à la Refonte de Seine aval, pour plus de 229 M€, les travaux de reconstruction de l'usine de Clichy pour 62,28 M€ ainsi que le renforcement à long terme de la sûreté de fonctionnement de l'émissaire général pour 18,65 M€.

Au total, le SIAAP a investi en 2016 un montant de 403,59 millions d'euros, notamment pour assurer la mise aux normes et l'amélioration des performances épuratoires des usines, la maîtrise des pollutions de temps de pluie, le transport des effluents, ainsi que l'amélioration de ses équipements et de ses process industriels.

Le montant total des autorisations de programme ouvertes fin 2016 s'élève à 5,03 milliards d'euros.

Le co-financement des opérations notamment dans le cadre du Contrat de Bassin est décalé par rapport à la réalisation et au paiement des travaux, puisque les financeurs versent les fonds après constat de la réalisation effective (envoi de justificatifs). Les principales subventions reçues sont liées à l'exécution des conventions avec l'AESN dans le cadre de la Refonte de Seine aval, et de la finalisation de la mise aux normes DERU de ce site.

En 2016 les co-financements reçus se montent à 134,31 M€, soit un financement sur fonds propres des travaux réalisés en 2016 de 269,28 M€.

## DÉPENSES D'ÉQUIPEMENTS 2016 EN MILLIONS D'EUROS (M€)

### Les sites de dépollution

Site	Travaux réalisés	Dépenses en M€	Financements AESN en M€	Autres financements (communes, groupements, départements...)
Seine aval	• Refonte de Seine aval	229,16	89,05	
	• Mise en conformité de SAV avec les normes européennes		2,39	
	• Désinstallation des cuves de fuel	1,25		
	• Unité de Production des boues déshydratées - rénovation de la chaudière n° 1	0,65		
Seine amont	• Maintenance 4-5	6,38		
	• Travaux sur la digestion à Valenton	1,67		
	• Travaux de conformité suite à l'arrêt d'exploitation de Valenton	1,42		
	• Désordres sol	1,39		
	• Amélioration de la sûreté du fonctionnement du réseau électrique	0,96		
	• Réhabilitation de trois digesteurs de Valenton 1	0,91		
	• Modification des bassins biologiques de Valenton 2	0,50		
Poste de Crosne	• Poste de pompage de Crosne	2,14		
Usine de Clichy	• Reconstruction de l'usine de Clichy	62,28	19,96	

Site	Travaux réalisés	Dépenses en M€	Financements AESN en M€	Autres financements (communes, groupements, départements...)
Seine centre	• Prestations sur les lignes d'incinération	2,21		
	• Renouvellement des matériels - programme 2016	0,87		
Seine Grésillons	• Seine Grésillons II	0,63	13,39	0,26
Seine Morée	• Usine d'épuration Seine Morée		0,12	
La Cité de l'Eau et de l'Assainissement	• Aménagement	0,61		

## Réseaux

Travaux réalisés	Dépenses en M€	Financements AESN en M€	Autres financements (communes, groupements, départements...)
Renforcement à long terme de la sûreté de fonctionnement de l'émissaire général	18,65	1,67	
Rénovation de la station Liberté à Fresnes	3,50	0,81	
Collecteur VL9	2,81	2,97	
Réhabilitation de l'ouvrage XI à Neuilly sur Marne	2,16	0,17	
Réhabilitation des collecteurs rives droite et gauche de Bièvre à Gentilly	2,09	0,34	
Amélioration du système de curage du TIMA en exploitation	1,85	0,16	
Sécurisation du pompage des eaux résiduaires à Pierrelaye	1,84	0,36	
Optimisation de la gestion La Briche-La Plaine	1,26	0,49	
Co-financement des travaux du déversoir d'orage de Châtillon/bas-Meudon	1	0,16	
Réhabilitation des installations de ventellerie - programme 2016	0,79	0,15	
Dévoïement du DSO pour le prolongement de la ligne 14 - 2 <sup>e</sup> phase	0,62		
Fiabilisation de la station des Prés	0,57		
Amélioration des stations de gestion automatisée 2015-2016 Seine-Saint-Denis	0,57		
Système de mesures des dépôts en émissaire en exploitation	0,56		
Remise en état des équipements hydrauliques - Seine-Saint-Denis	0,52		
Réhabilitation du Pantin-La Briche à Pantin		0,14	

Autres opérations significatives

Travaux réalisés	Dépenses en M€	Financements AESN en M€	Autres financements (communes, groupements, départements...)
Acquisition de véhicules thermiques et électriques	1,48		
Dispositifs de radiotélécommunication	0,74		
Réhabilitation des logements de fonction	0,53		
Évolution des consignes de gestion de MAGES		0,23	
Actualisation du Schéma Directeur d'Assainissement		0,14	

Autres subventions d'équipement reçues

Travaux réalisés	Dépenses en M€	Financements AESN en M€	Autres financements (communes, groupements, départements...)
		0,76	0,02

Sécurité (principales enveloppes)

Travaux réalisés	Dépenses en M€	Financements AESN en M€	Autres financements (communes, groupements, départements...)
	5,09		

Grosses réparations (ensemble des enveloppes)

Travaux réalisés	Dépenses en M€	Financements AESN en M€	Autres financements (communes, groupements, départements...)
	23,67		

Autres opérations

Travaux réalisés	Dépenses en M€	Financements AESN en M€	Autres financements (communes, groupements, départements...)
	20,24		

Total général

Travaux réalisés	Dépenses en M€	Financements AESN en M€	Autres financements (communes, groupements, départements...)
	<b>403,59</b>	<b>134,03</b>	<b>0,28</b>



## ... Encours de la dette

et montant des annuités de remboursement de la dette au cours du dernier exercice, en identifiant remboursement du capital et intérêts

(en millions d'euros)

	Encours de la dette au 1 <sup>er</sup> janvier 2016 (I)	Intérêts de l'exercice	Amortissement de l'exercice (II)	Baisse de plafonds des CLTR (III)	Emprunts encaissés en 2016 (III)	Encours de la dette le 31 décembre 2016 (I-II+III)
<b>Emprunts auprès d'organismes de droit public</b> Prêts à taux zéro de l'Agence de l'eau Seine-Normandie (1)	350632792	0	32403717	0	66165825	384394901
<b>Emprunts auprès d'organismes de droit privé</b> (y compris emprunts revolving) (2)	684629195	20096925	52258785	800000	45000000	676570410
<b>Emprunts (1+2)</b>	<b>1035261988</b>	<b>20096925</b>	<b>84662502</b>	<b>800000</b>	<b>111165825</b>	<b>1060965311</b>

## Montant des amortissements

réalisé (montant net) par la collectivité organisatrice du service

253 481 492 €

# Présentation des projets en cours en 2016

en vue d'améliorer la qualité du service à l'utilisateur et les performances environnementales du service, montant prévisionnel des travaux

## AMÉLIORATION DES PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES DU SERVICE

### REFONTE DE SEINE AVAL (SAV) – PRÉTRAITEMENT

Poursuite des travaux de la refonte du prétraitement.

Le 1<sup>er</sup> février, passage en observation de la tranche 1.

**Montant des travaux 2016 : 20 612 000 € HT**

---

### MISE EN CONFORMITÉ DE SAV AVEC LES NORMES EUROPÉENNES

Fin de travaux d'optimisation de l'ouvrage de fiabilisation des boues.

**Montant des travaux 2016 : 119 000 € HT**

---

### MODERNISATION DE L'UNITÉ DE PRODUCTION DIGESTION BIOGAZ DE SAV

Attribution du marché en mars. Démarrage des études de conception et des dossiers administratifs le 15 juin. Dépôt des dossiers administratifs le 15 décembre.

**Montant des travaux 2016 : 16 502 000 € HT**

---

### FILE MEMBRANAIRE SAV ET BIOFILTRATION

Poursuite des travaux de la file biologique. Obtention de l'arrêté d'exploitation le 15 mars 2016.

À la fin de l'année 2016, le génie civil est achevé à 90%, les travaux d'équipement sont largement engagés. Objectif de mise en service : le 21 février 2017.

**Montant des travaux 2016 : 171 944 000 € HT**

---

### LIAISONS HYDRAULIQUES SAV

Démarrage du nouveau chantier LH3 (galerie de liaison en aval de la future décantation primaire) à compter du 25 avril 2016 pour une durée de 27 mois.

**Montant des travaux 2016 : 10 611 000 € HT**

---

### CAMPUS DE LA REFONTE DE SAV

Période de préparation en avril 2016 et démarrage des travaux le 29 avril pour une durée de 24 mois.

**Montant des travaux 2016 : 7 064 000 € HT**

---

### VRD/NAPPES INDUSTRIELLES - REFONTE DE SAV

**Montant des travaux 2016 : 636 000 € HT**

---

### DÉMOLITIONS DES ANCIENNES INSTALLATIONS - REFONTE DE SAV

Fin de la démolition de la station pilote pour laisser la place à la future décantation primaire.

**Montant des travaux 2016 : 735 000 € HT**

---

### ÉTUDES GÉNÉRALES POUR LA REFONTE DE SAV

Diverses études générales pour la refonte (études diagnostics environnementaux des sols...).

**Montant des travaux 2016 : 135 000 € HT**

---

**DÉCANTATION PRIMAIRE**

Remise des offres le 15 avril 2016. Audition des candidats le 5 octobre 2016.

**Montant des travaux 2016 : 592 000 € HT**

---

**RÉFECTION COMPLÈTE ÉLECTRIQUE PRÉTRAITEMENT/LA FRETTE**

**Montant des travaux 2016 : 211 000 € HT**

---

**ARCHITECTURE DE COMMUNICATION DU SNCC DE SAV**

Déploiement d'un nouveau réseau de communication (MESH).

**Montant des travaux 2016 : 48 500 € HT**

---

**AMÉLIORATION DE LA SÛRETÉ DU FONCTIONNEMENT DU RÉSEAU**

Remplacement du réseau de distribution Haute Tension de l'usine Seine amont (SAM) à Valenton.

**Montant des travaux 2016 : 773 000 € HT**

---

**GROUPE ULTIME DE SECOURS À SAM**

Études pour la mise en place de groupe ultime secours électrique à Valenton.

**Montant des travaux 2016 : 2 600 € HT**

---

**MISE AUX NORMES DES TGBT 31000 ET 40301 À SAM**

Préparation d'un DCE.

**Montant des travaux 2016 : 199 000 € HT**

---

**MODERNISATION BIOGAZ À SAM**

Études diverses.

**Montant des travaux 2016 : 27 400 € HT**

---

**REFONTE DES HOMOGÉNÉISATEURS DE L'UP BIOGAZ À SAV**

Études diverses.

**Montant des travaux 2016 : 18 400 € HT**

---

**COLLECTEUR VL9**

Travaux divers liés à la ventilation et à la désodorisation de l'ouvrage.

**Montant des travaux 2016 : 2 813 000 € HT**

---

**AMÉNAGEMENT DE LA CITÉ DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT**

Fin des travaux de mise en place de pilotes pédagogiques et aménagement de vestiaires.

**Montant des travaux 2016 : 51 000 € HT**

---

**REFONTE DU SYSTÈME DE CONTRÔLE-COMMANDE À SAM**

Fin des travaux de rétro-ingénierie électrique.

**Montant des travaux 2016 : 17 800 € HT**

---

**MISE EN CONFORMITÉ DE VALENTON 1 (SAM)****Montant des travaux 2016 : 15 100 € HT**

---

**USINE D'ÉPURATION SEINE MORÉE (SEM)**

Travaux d'adaptation au droit de la bêche d'arrivée des eaux. Fin de l'assistance à l'exploitation.

**Montant des travaux 2016 : 295 000 € HT**

---

**UNITÉ DE MÉTHANISATION DE SEM (SYCTOM)**

Abandon du projet. Solde du marché d'AMO.

**Montant des travaux 2016 : 11 100 € HT**

---

**SEINE GRÉSILLONS II**

Fin de l'assistance à l'exploitation et divers travaux liés à la mise en route de la cogénération.

**Montant des travaux 2016 : 628 500 € HT**

---

**RECONSTRUCTION DE L'USINE DE CLICHY**

Études de conception avec l'assistance à maître d'ouvrage. Travaux de terrassement de la butte.

**Montant des travaux 2016 : 62 105 000 € HT**

---

**TRAVAUX DANS LE CADRE DE LA GARANTIE DÉCENNALE DE L'UNITÉ  
DE NITRIFICATION-DÉNITRIFICATION****Montant des travaux 2016 : 137 000 € HT**

---

**AMÉNAGEMENT D'UNE SALLE « MIROIR » DU PCC D'ACHÈRES 3**

Travaux d'aménagement d'une salle de commande de secours appelée « salle miroir » dans le bâtiment des Biofor.

**Montant des travaux 2016 : 401 100 € HT**

---

**SYSTEME D'AIDE À L'EXPLOITATION PCCU SAV**

Études diverses.

**Montant des travaux 2016 : 25 400 € HT**

---

**RÉHABILITATION DES LOCAUX DE NANTERRE****Montant des travaux 2016 : 146 000 € HT**

---

## PRÉSENTATION DES PROGRAMMES PLURIANNUELS DE TRAVAUX

(en millions d'euros)

RÉCAPITULATIF DES OPÉRATIONS							
	Autorisation de programmes (AP)			Échéancier de mandatement			
	AP Budget Primitif 2016	Mouvements de l'exercice 2016	Prévisionnel 2016 (1)	Crédits de paiement mandatés avant le 01/01/2016 (2)	CP BS 2016	Réalisé au titre de l'exercice 2016 (3)	Reste à financer (1)-(2)-(3)
ACQUISITIONS ET CESSIONS (terrains et bâtiments)	11,2	-0,5	10,6	10,4	0,1	0,1	0,1
AUTRES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT (investissements des services généraux)	25,7	0,8	26,4	9,6	7,3	3,8	13,0
ÉTUDES (intégrées dans les immobilisations)	15,8	0,1	16,0	7,6	3,8	1,6	6,8
GROSSES RÉPARATIONS (sur installations existantes)	55,4	0,6	56,0	23,6	31,9	23,7	8,7
RÉHABILITATION (installations existantes)	411,9	4,0	415,9	217,8	96,4	72,2	125,9
TRAVAUX NEUFS	4505,1	0,5	4505,6	2635,7	315,9	302,3	1567,6
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>5025,0</b>	<b>5,5</b>	<b>5030,5</b>	<b>2904,7</b>	<b>455,5</b>	<b>403,6</b>	<b>1722,2</b>

## Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées

Sur les 388 km de réseau exploités par le SIAAP et les départements de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne, 5869 mètres ont été réhabilités en 2016 soit 1,51% du linéaire.

Le taux moyen de renouvellement est de 1,05% pour les 3 dernières années.

## Durée d'extinction de la dette de la collectivité

Extinction de la dette (capacité de désendettement)	
a) Total des recettes réelles d'exploitation	572 565 826,08 €
b) Total des dépenses réelles d'exploitation	320 457 942,10 €
<b>1) Épargne brute (a-b)</b>	<b>252 107 883,98 €</b>
<b>2) Encours de la dette au 31-12-2016</b>	<b>1 060 965 311,18 €</b>
<b>Durée d'extinction de la dette de la collectivité (2/1)</b>	<b>4,21 années</b>

## Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées

Avec son applicatif de gestion patrimoine GUÉPARDS (Gestion Unifiée de l'État Patrimoniale des Réseaux), le SIAAP a réalisé un recensement des études de diagnostic portant sur l'ensemble de ses réseaux. Les dossiers ont fait l'objet d'un archivage papier et numérique, qui a permis de constituer une base de données documentaires. À partir de cette base de données, le SIAAP a mis en place un outil de consultation lié au SIG et à GUÉPARDS qui permet de positionner toutes les informations sur le fond de plan cartographique. Afin que ces données soient les plus homogènes possibles un recensement des plans a été effectué ainsi qu'une qualification, ce qui permet de définir un programme de levé topographique afin d'optimiser cette base.

En cumulant les données, aussi bien techniques qu'historiques, issues des diagnostics réalisés par un ouvrage ou parties d'ouvrage, le SIAAP s'est doté d'une base de connaissance centralisée à même d'alimenter ses outils de gestions patrimoniales.

**LES 72 POINTS DU RÉSEAU DE COLLECTE**  
nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseaux



## LES 72 POINTS DU RÉSEAU DE COLLECTE

nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseaux (suite)







*Ambition II*

**Participer  
à l'amélioration  
du cadre de vie  
et de la santé**

## Nombre d'arrêtés d'autorisation de déversement délivrés

Département	Nombre d'arrêtés délivrés en 2016	Total au 31 décembre 2016
75	113	2 816
77	1	32
78	2	194
91	8	724
92	69	688
93	18	139
94	26	300
95	13	29
<b>Total</b>	<b>250</b>	<b>4 924</b>

Les raccordements non domestiques au réseau d'assainissement doivent faire l'objet d'une autorisation de raccordement au titre du L.1331-10 du code de la Santé publique. Cette autorisation de raccordement est obligatoire pour tout déversement d'eaux usées non domestiques dans le réseau public de collecte, elle relève du droit public. L'autorisation est délivrée par la collectivité qui reçoit l'effluent après avis de la personne publique en charge du transport et de l'épuration à l'aval. La demande est considérée comme rejetée à défaut de réponse dans un délai de 4 mois. Cette mesure est nominative et à durée déterminée. Elle est révoquée à tout moment pour motif d'intérêt général.

Elle fixe les paramètres techniques :

- les caractéristiques quantitatives et qualitatives des effluents pour leur admission,
- les modalités de surveillance et de contrôle des effluents rejetés.

Pour les départements (hors zone administrative du SIAAP), seules les communes raccordées au réseau de transport SIAAP sont concernées.

Les arrêtés d'autorisation de déversement ou les conventions spéciales de déversement pour les rejets temporaires (eaux de rabattement de nappes essentiellement) qui ont fait l'objet d'une instruction de la part du SIAAP en 2016 :

Département	Arrêtés ou conventions spéciales
75	4
77	0
78	0
91	1
92	41
93	14
94	11
95	3
<b>Total</b>	<b>74</b>

# Linéaire de collecte des eaux usées

selon leur typologie et identification des ouvrages de gestion des eaux excédentaires de temps de pluie

Ouvrages	SIAAP	DEA93	DSEA94	SAP75
Réseaux unitaire (Km)	200	43	66	29
Réseaux EP (Km)	25	24	30	15
Réseaux total (Km)	225	67	96	44 <sup>(3)</sup>
Bassins de stockage <sup>(1)</sup>	1	2	4	2
Tunnels de stockage <sup>(2)</sup>	6	-	-	-
Stations de relèvement	6	4	6	1
Chambres à sable	5	14	39	10

<sup>(1)</sup> Bassins de stockage SIAAP gérés par :

- les départements : DEA93 : La Plaine (165000 m<sup>3</sup>), Brouillard (145000 m<sup>3</sup>) - DSEA94 : Bassin des Cormailles (55000 m<sup>3</sup>), L'Haÿ-les-Roses (75 000 m<sup>3</sup>), Arcueil (24000 m<sup>3</sup>), Vitry-sur-Seine (55000 m<sup>3</sup>) - SAP75 : Blanqui (17000 m<sup>3</sup>) et Buffon (2000 m<sup>3</sup>) ;
- le SIAAP : Antony (115000 m<sup>3</sup>).

<sup>(2)</sup> Tunnels de stockage SIAAP : Ru de Chatenay (34000 m<sup>3</sup>), Liaison Cachan-Charenton 1 (60000 m<sup>3</sup>), Liaison Cachan-Charenton 2 (50000 m<sup>3</sup>), Clichy La Briche (32000 m<sup>3</sup>), Intercepteur Blagis Cachan (25000 m<sup>3</sup>) et Tunnel Ivry-Masséna (101000 m<sup>3</sup>).

<sup>(3)</sup> Réseaux à caractère interdépartemental (propriété SIAAP ou mis à disposition).

# Identification des ouvrages d'épuration des eaux usées

capacité d'épuration et prescription des rejets pour les principaux polluants

Usines d'épuration du SIAAP	Localisation (territoire des communes de / n° département)	Débit de référence (au sens de l'arrêté national du 21 juillet 2015)	Capacité nominale de l'arrêté	Acte réglementaire autorisant le rejet
Seine aval	Achères, Conflans-Sainte-Honorine, La Frette-sur-Seine, Herblay et Saint-Germain-en-Laye (78 et 95)	2 300 000 m <sup>3</sup> /j	7 500 000 eq hab*	Selon arrêté interpréfectoral des Préfets des Yvelines et du Val d'Oise n° 20/6075-001 DRE du 15/03/2016
Seine amont	Valenton (94)	800 000 m <sup>3</sup> /j	3 600 000 eq hab	Selon arrêté préfectoral du Préfet du Val-de-Marne n° 2008/4518 bis du 05/11/2008
Seine centre	Colombes (92)	240 000 m <sup>3</sup> /j	900 000 eq hab	Selon arrêté préfectoral du Préfet des Hauts-de-Seine n° 95 040 du 12/06/1995 (en cours de mise en conformité avec l'arrêté du 22 juin 2007)
Seine Grésillons	Triel-sur-Seine (78)	300 000 m <sup>3</sup> /j	1 100 000 eq hab (arrondi)	Selon arrêté préfectoral du Préfet des Yvelines n° 10-176 du 22/11/2010
Marne aval	Noisy-le-Grand (93)	100 000 m <sup>3</sup> /j	555 000 eq hab (arrondi)	Selon arrêté inter-préfectoral des Préfets de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne n° 08-0273 du 29/01/2008
Seine Morée	Blanc-Mesnil (93)	75 000 m <sup>3</sup> /j	320 000 eq hab	Selon arrêté inter-préfectoral du Préfet de Seine-Saint-Denis n° 210-2154 du 26/08/2010

\* Eq hab = L'équivalent habitant est une unité de mesure permettant d'évaluer la capacité d'une station d'épuration.

Elle se base sur la quantité de pollution émise par personne et par jour.

1 eq hab = 60 g de DBO<sub>5</sub> /jour.

La directive européenne du 21 mai 1991 définit l'équivalent habitant comme la charge organique biodégradable ayant une demande biochimique d'oxygène en cinq jours (DBO<sub>5</sub>) de 60 grammes d'oxygène par jour.

# Prescription des rejets

## pour les principaux polluants

(ces normes sont à atteindre en concentration **ou** en rendement)

### SEINE AVAL

Débit de référence pendant les étapes 1, 2 et 3 :

- étape 1 : 2075 000m<sup>3</sup>/j ou 42,4 m<sup>3</sup> /s
- étape 2 : 1850 000m<sup>3</sup>/j ou 39,8 m<sup>3</sup> /s
- étape 3 : 1850 000m<sup>3</sup>/j ou 39,8 m<sup>3</sup> /s

### Phase de construction

Normes de rejet 24h

Paramètres	Concentration maximale	Rendement minimal	Valeur rédhibitoire en concentration
MES	30 mg/l	90%	70 mg/l
DBO5	20 mg/l	80%	50 mg/l
DCO	90 mg/l	75%	180 mg/l
N-NH <sub>4</sub> <sup>+</sup> *	8 mg/l	-	20 mg/l
NTK *	10 mg/l	80%	25 mg/l
Pt	2 mg/l	70%	5 mg/l

(\*) Pour des températures mesurées dans les étages biologiques où s'effectue le traitement de l'azote, supérieures à 12°C

Normes de rejet annuelles

Paramètres	Étape 1		Étapes 2 et 3	
	Valeur limite en concentration	Valeur limite en rendement	Valeur limite en concentration	Valeur limite en rendement
Ngl	25	70	50	30
Pt	1	80	1	80

## ... Prescription des rejets

### pour les principaux polluants (suite)

(ces normes sont à atteindre en concentration **ou** en rendement)

#### SEINE AMONT

Normes de rejet 24h jusqu'au débit de 600 000 m<sup>3</sup>/j

Paramètres	Concentration maximale	Rendement minimal	Valeur rédhibitoire en concentration
MES	20 mg/l	95%	50 mg/l
DBO5	15 mg/l	94%	30 mg/l
DCO	65 mg/l	89%	130 mg/l
N-NH <sub>4</sub> (T effluent ≥ 12°C)	3 mg/l	-	6 mg/l
NTK (T effluent ≥ 12°C)	7 mg/l	88%	14 mg/l
Pt	2,5 mg/l	70%	5 mg/l

Normes de rejet 24h du débit de 600 000 m<sup>3</sup>/j jusqu'au débit de référence (800 000 m<sup>3</sup>/j)

Paramètres	Concentration maximale	Rendement minimal	Valeur rédhibitoire en concentration
MES	30 mg/l	92%	60 mg/l
DBO5	20 mg/l	93%	40 mg/l
DCO	90 mg/l	83%	180 mg/l
N-NH <sub>4</sub> (T effluent ≥ 12°C)	3 mg/l	-	6 mg/l
NTK (T effluent ≥ 12°C)	7 mg/l	80%	14 mg/l
Pt	2,5 mg/l	70%	5 mg/l

Normes de rejet annuelles jusqu'au débit de référence (800 000 m<sup>3</sup>/j)

Paramètres	Concentration maximale	Rendement minimal
Ngl	10 mg/l	70%
Pt	1 mg/l	80%

## ... Prescription des rejets

### pour les principaux polluants (suite)

(ces normes sont à atteindre en concentration **ou** en rendement)

#### SEINE CENTRE

(selon arrêté en vigueur actuel : n° 95040 du 12/06/1995)

Normes de rejet 2 h et 24 h temps sec jusqu'au débit de 240 000 m<sup>3</sup>/j  
(et ≤ 22 000 m<sup>3</sup>/2 h et ≤ 3,06 m<sup>3</sup>/s)

Paramètres	Concentration maximale 2 heures	Concentration maximale 24 heures
MES	20 mg/l	15 mg/l
DBO5	20 mg/l	15 mg/l
DCO	80 mg/l	50 mg/l
NTK	5 mg/l	5 mg/l
NgI	25 mg/l	20 mg/l
Pt	1 mg/l	1 mg/l

Normes de rejet 2 h et 24 h temps de pluie jusqu'au débit de 404 800 m<sup>3</sup>/j  
(et ≤ 61 200 m<sup>3</sup>/2 h et ≤ 8,5 m<sup>3</sup>/s)

Paramètres	Concentration maximale 2 heures	Concentration maximale 24 heures
MES	30 mg/l	21 mg/l
DBO5	40 mg/l	24 mg/l
DCO	120 mg/l	74 mg/l
NTK (01/10 au 30/04)	50 mg/l	26 mg/l
NTK (01/05 au 30/09)	15 mg/l	8 mg/l
Pt	2 mg/l	1,30 mg/l

## ... Prescription des rejets

### pour les principaux polluants (suite)

(ces normes sont à atteindre en concentration **ou** en rendement)

#### SEINE GRÉSILLONS

Normes de rejet 24 h jusqu'au débit de référence (300 000 m<sup>3</sup>/j)

> à partir du 29/11/2013

Paramètres	Concentration maximale	Rendement minimal	Valeur rédhibitoire en concentration
MES	20 mg/l	92 %	75 mg/l
DBO5	15 mg/l	92 %	50 mg/l
DCO	70 mg/l	85 %	140 mg/l
N-NH <sub>4</sub> <sup>+</sup> (T effluent ≥ 12°C)	1,5 mg/l	95 %	7 mg/l
NTK (T effluent ≥ 12°C)	5 mg/l	85 %	10 mg/l
Pt (T effluent > 18°C)	0,8 mg/l	85 %	2,5 mg/l
Pt (T effluent 12°C < T ≤ 18°C)	1,2 mg/l	80 %	2,5 mg/l

Normes de rejet annuelles au débit de référence (300 000 m<sup>3</sup>/j)

Paramètres	Concentration maximale	Rendement minimal
NGL	10 mg/l	70 %
Pt	1 mg/l	80 %



## ... Prescription des rejets

### pour les principaux polluants (suite)

(ces normes sont à atteindre en concentration **ou** en rendement)

#### SEINE MORÉE

Normes de rejet 24 h jusqu'au débit de référence (75000 m<sup>3</sup>/j)

> à partir du 29/11/2013

Paramètres	Concentration maximale	Rendement minimal	Valeur réductrice en concentration
MES	10 mg/l	96%	20 mg/l
DBO5	10 mg/l	95%	25 mg/l
DCO	50 mg/l	91%	100 mg/l
N-NH <sub>4</sub> <sup>+</sup> (T effluent ≥ 12 °C)	1,3 mg/l	95%	3 mg/l
NTK (T effluent ≥ 12 °C)	5 mg/l	90%	10 mg/l
Pt (du 01/04 au 30/09)	0,6 mg/l	92%	2 mg/l
Pt (du 01/10 au 31/01)	0,8 mg/l	89%	2,2 mg/l

Normes de rejet annuelles au débit de référence (75000 m<sup>3</sup>/j)

Paramètres	Concentration maximale	Rendement minimal
NGL	10 mg/l	70%
Pt	1 mg/l	80%

## ... Prescription des rejets

### pour les principaux polluants (suite)

(ces normes sont à atteindre en concentration **ou** en rendement)

#### MARNE AVAL

Normes de rejet 24 h jusqu'au débit de 75 000 m<sup>3</sup>/j

Paramètres	Concentration maximale	Rendement minimal	Valeur rédhibitoire en concentration
MES	15 mg/l	97%	40 mg/l
DBO5	15 mg/l	95%	30 mg/l
DCO	70 mg/l	92%	140 mg/l
N-NH <sub>4</sub> (T effluent 12 à 18°C)	5 mg/l	90%	8 mg/l
N-NH <sub>4</sub> (T effluent ≥ 18°C)	2 mg/l	95%	5 mg/l
NTK (T effluent 12 à 18°C)	8 mg/l	90%	11 mg/l
NTK (T effluent ≥ 18°C)	5 mg/l	90%	8 mg/l
NgI (T effluent 12 à 18°C)	15 mg/l	75%	20 mg/l
NgI (T effluent ≥ 18°C)	10 mg/l	75%	20 mg/l
Pt	1 mg/l	90%	2 mg/l

Normes de rejet 24 h jusqu'au débit de référence (100 000 m<sup>3</sup>/j)

Paramètres	Concentration maximale	Rendement minimal	Valeur rédhibitoire en concentration
MES	25 mg/l	94%	65 mg/l
DBO5	25 mg/l	90%	50 mg/l
DCO	75 mg/l	90%	150 mg/l
N-NH <sub>4</sub>	6 mg/l	85%	9 mg/l
NTK	10 mg/l	80%	20 mg/l
NgI	20 mg/l	70%	25 mg/l
Pt	1 mg/l	80%	2,5 mg/l

Normes de rejet annuelles au débit de référence (100 000 m<sup>3</sup>/j)

Paramètres	Concentration maximale	Rendement minimal
NTK	7 mg/l	85%
NgI	10 mg/l	80%
Pt	< 1 mg/l	85%

## Descriptif et montant financier des opérations de coopération décentralisée

Initiée depuis de nombreuses années, la politique de coopération du SIAAP s'est développée depuis 2005, dans le cadre de la loi Oudin-Santini qui autorise les collectivités territoriales et leurs groupements à consacrer 1% de leurs ressources aux actions de solidarité.

Afin d'impulser, d'organiser et de soutenir les projets de coopération décentralisée, la Direction de la communication et des relations internationales (DCRI) est placée auprès de la Direction générale. Elle s'attache à la mise en œuvre d'actions en matière d'assainissement suivant une démarche articulée autour de quatre idées-forces :

- cibler les actions en fonction des compétences existantes,
- apporter une réponse efficace et pérenne aux besoins des populations,
- donner la priorité aux échanges d'expériences et aux transferts de savoirs dans son domaine de compétences,
- favoriser l'implication de la population locale et le renforcement des capacités des autorités locales.

Au total, le SIAAP pilote 30 projets dans 21 pays en Afrique, Amérique, Asie, Europe et Moyen-Orient.

Les objectifs qui lui sont fixés :

- contribuer à la réalisation des objectifs du Millénaire fixés le 8 septembre 2000 par les 191 pays membres de l'ONU : permettre à un nombre croissant de personnes d'accéder aux ressources en eau potable et de bénéficier d'un assainissement des eaux usées, gage d'amélioration de leurs conditions de vie et de leur environnement ;
- positionner le SIAAP sur la scène internationale en tant qu'acteur de coopération décentralisée et porteur de bonnes pratiques, en participant à des événements internationaux comme le Forum Mondial de l'Eau, le congrès international GWOPA ou la Conférence des parties (COP) ;
- valoriser les métiers et les compétences des agents du SIAAP.

La commission relations internationales, présidée par M. Patrick TRÉMÈGE, Vice-président du SIAAP, réunit l'ensemble des élus 3 fois par an pour valider les actions, préparer le budget et examiner l'ensemble des projets de coopération en vue de leur validation au conseil d'administration.

Les actions de coopération décentralisée se réalisent avec le concours d'une trentaine d'agents volontaires du SIAAP qui apportent l'expertise propre à leur métier, le SIAAP les engage dans cette mission de service public qui reste ouverte à l'ensemble des agents.

### PROJETS RÉALISÉS EN 2016

#### • AFRIQUE

##### • CAMEROUN – Bangangté

> Projet d'appui à la maîtrise d'ouvrage dans le secteur de l'assainissement et mise en place d'un service municipal de gestion des boues de vidange dans la commune de Bangangté.

**Budget 2016 : 50 000 €**

**Avancement du projet : 55 %**

**Nombre de bénéficiaires : 150 000**

## ... Descriptif et montant financier des opérations de coopération décentralisée (suite)

### • MAROC – Figuig

> Conception du système d'épuration par lagunage et des raccordements du bâti ancien – Conception et suivi de réalisation du système d'épuration des effluents de l'abattoir.

**Budget 2016 : 40 000 €**

**Avancement du projet : 100 %**

**Nombre de bénéficiaires : 12 000**

---

### • MAROC – Ain Jemaa

> Projet d'épuration par filtres plantés de roseaux des eaux usées du chef-lieu de la commune d'Ain Jemaa en vue d'un assainissement global pour la population d'Ain Jemaa.

**Budget 2016 : 50 000 €**

**Avancement du projet : 100 %**

**Nombre de bénéficiaires : 3 000**

---

### • NIGER – Communauté urbaine de Maradi

> Projet hygiène et assainissement à Maradi.

**Budget 2016 : 50 000 €**

**Avancement du projet : 100 %**

**Nombre de bénéficiaires : 200 000**

---

### • NIGER – Zinder

> Mise en œuvre de la stratégie hygiène et assainissement de la Ville de Zinder.

**Budget 2016 : 40 000 €**

**Avancement du projet : 25 %**

**Nombre de bénéficiaires : 250 000**

---

### • CAP VERT – Praia

> Étude assainissement du quartier Villa Nova.

**Avancement du projet : 50 %**

**Nombre de bénéficiaires : 10 000**

---

## ... Descriptif et montant financier des opérations de coopération décentralisée (suite)

### • MADAGASCAR – Mahajanga

> Programme de coopération avec la Ville de Mahajanga.

Budget 2016 : 150 000 €

Avancement du projet : 50 %

Nombre de bénéficiaires directs : 200 000

---

### • GUINÉE – Conakry

> Assainissement de l'Université de Conakry.

Budget 2016 : 200 000 €

Avancement projet : 25 %

Nombres de bénéficiaires directs : 12 000

---

### • MOYEN-ORIENT

#### • LIBAN – Le Grand Beyrouth

Budget 2016 : 50 000 €

Avancement du projet : 75 %

Nombre de bénéficiaires directs : la population du grand Beyrouth

---

#### • LIBAN – Réseau des municipalités et fédérations de municipalités libanaises membres de cités et gouvernements locaux unis représenté par le comité des maires Libanais

> Renforcement des capacités des Municipalités et dialogue avec les autorités nationales dans le domaine de l'assainissement, et assistance technique.

Budget 2016 : 115 000 €

Avancement du projet : 100 %

Nombre de bénéficiaires directs : 500 (les municipalités, les acteurs de l'État libanais, les acteurs de la coopération dans le domaine de l'assainissement au Liban)

---

#### • PALESTINE – Tulkarem et Qalqilya

Budget 2016 : 75 000 €

Avancement du projet : 25 %

Nombre de bénéficiaires directs : 250 000

---

## ... Descriptif et montant financier des opérations de coopération décentralisée (suite)

### • AMÉRIQUE CARAÏBES

#### • CUBA – La Havane (INRH)

> Assistance technique en matière d'assainissement.

**Budget 2016 : 150 000 € + 85 000 €**

**Avancement du projet : 90 %**

**Nombre de bénéficiaires directs : 2 000 000**

---

#### • CUBA – Cienfuegos

> Schéma directeur d'assainissement.

**Budget 2016 : 50 000 €**

**Avancement du projet : 80 %**

**Nombre de bénéficiaires directs : 200 000**

---

#### • HAÏTI – Port-au-Prince

> Réseau d'assainissement quartier de Christ-roi.

**Budget 2016 : 150 000 €**

**Avancement du projet : 33 %**

---

#### • SALVADOR – Jucuaran

> Assainissement du centre urbain de Jucuaran.

**Budget 2016 : 100 000 €**

**Avancement du projet : 95 %**

**Nombre de bénéficiaires directs : 2 500**

---

#### • MEXIQUE – Mexico

> Accompagnement à l'organisation des services d'eau et d'assainissement du Grand Mexico.

**Budget 2016 : 30 000 €**

**Avancement du projet : 30 %**

---

## ... Descriptif et montant financier des opérations de coopération décentralisée (suite)

### • ASIE

#### • VIETNAM – Projet AVEC

> Renforcement de capacité des agents des collectivités vietnamiennes de Hué, Hanoï, Haï Duong et Yen Bai (phase 2).

**Budget 2016 : 15 000 €**

**Avancement du projet : 15 %**

**Nombre de bénéficiaires directs : 400**

---

#### • VIETNAM – Hué

> Rénovation de la lagune de traitement des lixiviats de la décharge municipale, aménagement d'un site de traitement des boues de vidange et réhabilitation du système hydraulique du Canal Royal de la Cité fortifiée.

**Budget 2016 : 150 000 €**

**Avancement du projet : 80 %**

---

#### • VIETNAM – Hué

> Réaménagement des lacs.

**Budget 2016 : 100 000 €**

**Avancement du projet : 40 %**

---

#### • VIETNAM – Yen Bai

> Assainissement de deux communes de la Province, An Thinh et Yen Phu.

**Budget 2016 : 40 000 €**

**Avancement du projet : 100 %**

**Nombre de bénéficiaires directs : 10 000**

---

#### • LAOS – Vientiane

> Étude d'avant-projet pour la gestion des boues de vidange de Vientiane.

**Budget 2016 : 75 000 €**

**Nombre de bénéficiaires directs : 795 000**

---

## ... Descriptif et montant financier des opérations de coopération décentralisée (suite)

### • CAMBODGE – Angkor

> Assainissement et gestion des eaux pluviales sur le site des temples d'Angkor.

**Budget 2016 : 75 000 €**

**Avancement du projet : 100 %**

**Nombre de bénéficiaires directs : 20 000**

---

### • PHILIPPINES – Université d'Urdaneta

> Projet d'assainissement de l'Université par traitement de filtres plantés de bambous.

**Budget 2016 : 260 000 €**

**Avancement du projet : 50 %**

**Nombre de bénéficiaires directs : 12 000**

---

### • CHINE – Bassin de la Hai

> Projet de schéma directeur – Pékin.

**Avancement du projet : 25 %**

---



## Sécurité et cadre de vie

Indicateurs	2016
Taux de fréquence des accidents	21,8
Taux de gravité des accidents	1,9
<b>Situations olfactives mensuelles satisfaisantes</b>	
SAV	7
SAM	2
<b>Total</b>	<b>9</b>
<b>Nombre de plaintes</b>	
Usine de prétraitement Clichy	30
Réseau	25
SAV	60
SAM	10
MAV	0
SEM	0
SEG	0
<b>Total</b>	<b>125</b>



*Ambition III*

**Être un service public  
à l'écoute des attentes  
sociales et sociétales**

## Taux de réclamation

Les réclamations d'abonnés sont gérées directement par le distributeur dont ils dépendent. La majorité de ces demandes ne concerne pas le SIAAP, à l'exception de celles de dégrèvement de la part assainissement en cas de fuite d'eau dans le réseau de l'abonné. Le SIAAP a un taux de réclamation inférieur à 1%.

## Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers

En 2016, il n'y a eu aucun contentieux concernant des plaintes de débordement dues à une obstruction d'ouvrages appartenant au réseau SIAAP. Le taux de débordement dans les locaux des usagers est inférieur à 1 %.

## Attentes sociales et sociétales

Indicateurs	2016
Scolaires et étudiants reçus à LCDEA*	<b>2 814</b>
Taux d'emploi légal	<b>6</b>
Jours de formation par agent	<b>5</b>
Jours de formation pour la mise en eau de nouveaux équipements	<b>318</b>
Budget total de formation	1188000€
Nombre d'agents préparés aux concours et examens	<b>150</b>
Nombre d'apprentis	<b>28</b>

\*La Cité de l'Eau et de l'Assainissement du SIAAP ([www.ecole.siaap.fr](http://www.ecole.siaap.fr))

*Ambition IV*

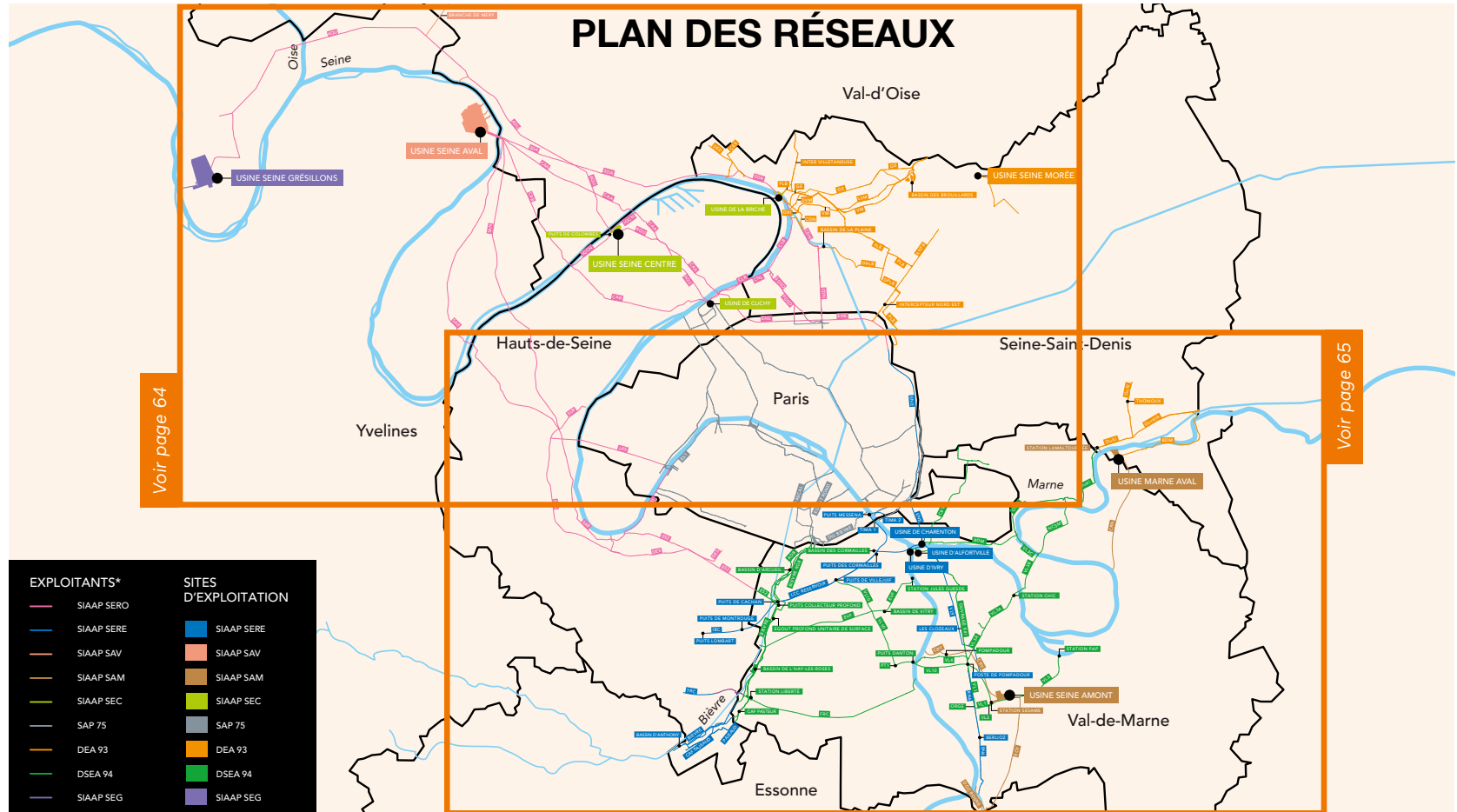
**Préserver  
les écosystèmes  
et les ressources  
naturelles**

## Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration

	Boues évacuées des usines entre le 01/01 et le 31/12/2016 (tMS) <sup>(1)</sup>
Seine aval	49 709
Seine amont	32 621
Seine centre	19 406
Seine Grésillons	5 620
Marne aval	6 695
Seine Morée	1 368
<b>Total</b>	<b>115 419</b>

<sup>(1)</sup> (tMS) tonne de matière sèche = tonne de boues déshydratées

**INDICE DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE**  
des réseaux de collecte des eaux usées

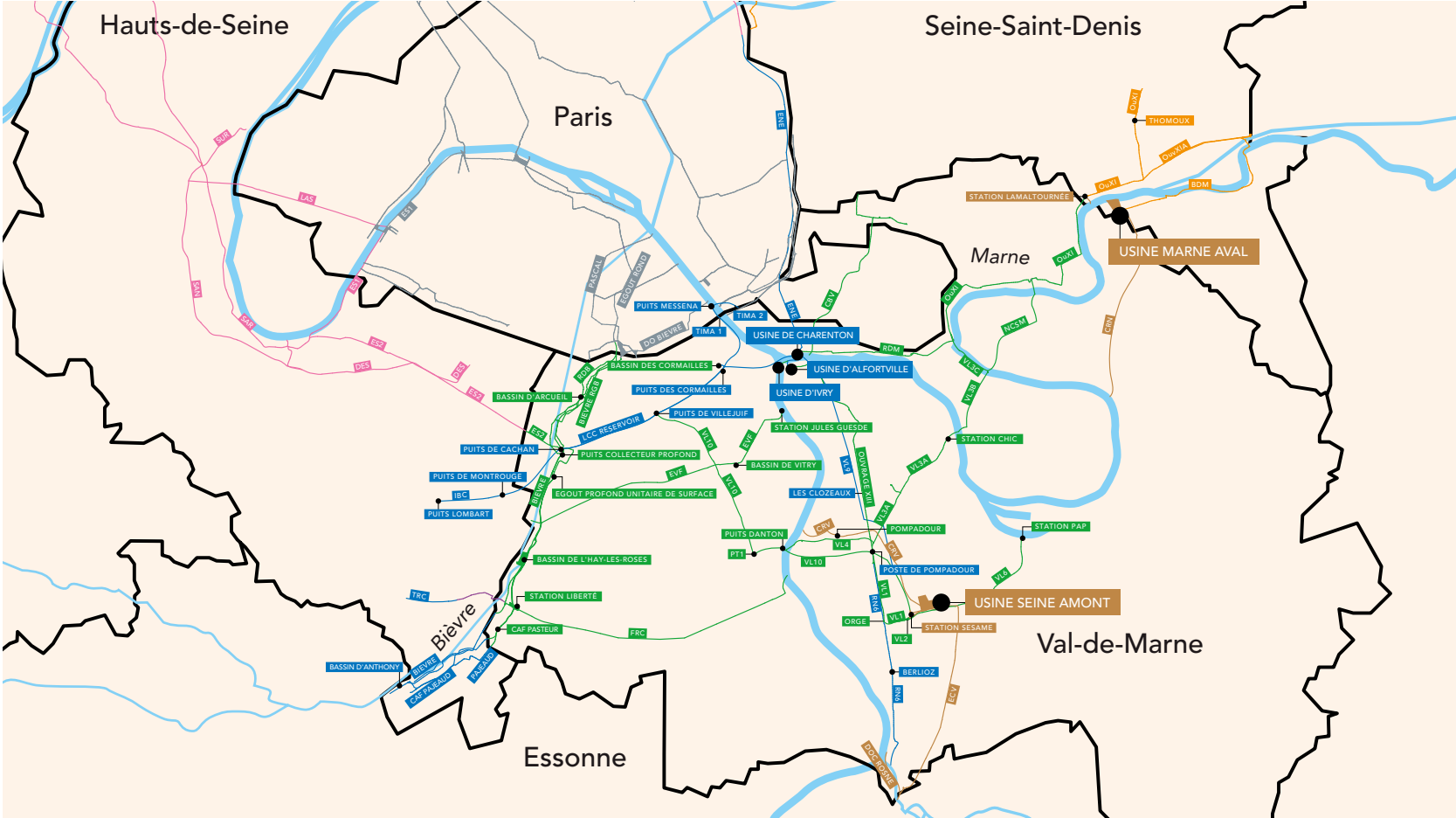


\* SERO, Seine et Réseaux-Ouest, SERE, Seine et Réseaux-Est, SAV Seine aval, SAM Seine amont, SEC Seine centre, SAP 75 Service de l'Assainissement de Paris, DEA 93 Direction de l'Eau et de l'Assainissement du 93, DSEA 94 Direction des Services de l'Eau & de l'Assainissement du Val-de-Marne, SEG Seine Grésillons.





**INDICE DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE**  
des réseaux de collecte des eaux usées - Sud-est de Paris



## INDICE DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE

### des réseaux de collecte des eaux usées (suite)

La valeur de l'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux n'a pas évolué en 2016. L'indice est estimé à 108 points car le SIAAP est en capacité de fournir les données ci-après :

- Le SIAAP dispose d'un plan des réseaux de collecte et de transport des eaux usées mentionnant la localisation et réalise la description des ouvrages annexes (postes de relèvement ou de refoulement, déversoirs d'orage...), et des points d'autosurveillance du fonctionnement des réseaux d'assainissement.
- Le SIAAP dispose d'une procédure de mise à jour du plan des réseaux afin de prendre en compte les travaux réalisés depuis la dernière mise à jour (extension, réhabilitation ou renouvellement de réseaux), ainsi que les données acquises notamment en application de l'article R.554-34 du code de l'environnement. La mise à jour est réalisée au moins chaque année. (VP251)
- Le SIAAP dispose d'un inventaire des réseaux identifiant les tronçons de réseaux avec mention du linéaire de la canalisation, de la catégorie de l'ouvrage ainsi que de la précision des informations cartographiques et, pour 63% du linéaire total des réseaux, les informations sur les matériaux et les diamètres des canalisations de collecte de transport des eaux usées. (VP252, 253) L'inventaire des réseaux mentionne pour 71% du linéaire des réseaux les dates ou périodes de pose des tronçons identifiés à partir du plan des réseaux. (VP255) La procédure de mise à jour du plan des réseaux est complétée en y intégrant la mise à jour de l'inventaire des réseaux. (VP254)
- Le SIAAP dispose d'information géographique précisant l'altimétrie des canalisations pour 91% du linéaire total des réseaux.
- Le SIAAP met à jour annuellement un inventaire des équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de collecte et de transport des eaux usées au travers de sa GMAO.
- Le SIAAP dénombre les branchements pour une partie de son réseau (environ 70% du patrimoine est localisé précisément). Le réseau restant est à consolider.
- Le SIAAP localise et identifie les interventions et travaux réalisés sur chaque tronçon de réseaux (curage curatif, désobstruction, réhabilitation, renouvellement...) au travers d'un outil de gestion patrimoniale.
- Le SIAAP définit et met en œuvre un plan pluriannuel d'enquête et d'auscultation du réseau, un document rendant compte de sa réalisation mentionnant les dates des inspections de l'état des réseaux, notamment par caméra, et les réparations ou travaux effectuées à leur suite.
- Le SIAAP met en œuvre un programme pluriannuel de travaux de réhabilitation et de renouvellement (programme détaillé assorti d'un estimatif chiffré portant sur 5 ans).

# Conformité de la collecte des effluents

## aux prescriptions définies

Le SIAAP est un transporteur et un épurateur, la collecte relevant des communes et des départements. Cependant, à ce jour, un nombre important de branchements de particuliers est dénombré sur le réseau interdépartemental.

Un recensement est engagé depuis 2013 sur tout le réseau et intégré dans l'outil SIG dédié à la gestion des branchements directs. Le détail des branchements par ouvrage est présenté dans l'indicateur « estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées » de l'ambition 1.

En 2017, les procédures permettront de maîtriser le nombre de demandes de raccordements et de contrôles de raccordements des départements.

Le SIAAP poursuit sa démarche, rendue systématique, de diagnostic de branchements lors de la mise en chômage des ouvrages comportant des branchements particuliers.

# Conformité des équipements d'épuration

## aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié

	Nb jours temps sec	Nb jours temps de pluie	Débit global journalier (m <sup>3</sup> /j)	DCO (%)	Ptot DERU (%)	NTK (%)	NGL DERU (%)
<b>2016</b>	298	68	2 378 591	95	86	91	/

La directive «DERU» n° 91/271/CEE du 21 mai 1991 transcrite en droit français par l'arrêté du 22 décembre 1994, imposait la délimitation des zones sensibles à l'eutrophisation. Le 23 décembre 2005, le Préfet a classé le bassin de la Seine en zone sensible à l'eutrophisation et a imposé au SIAAP de mettre en conformité les niveaux de rejets de ses usines existantes avec ceux figurant dans la Directive Européenne sur les Eaux Résiduaire Urbaines (DERU).

**DCO** : Les eaux usées transportent des matières organiques riches en carbone, essentiellement d'origine humaine (matières fécales). Une approche globale de ces matières polluantes est révélée par la Demande Chimique en Oxygène (DCO).

**Ptot** : Les matières phosphorées sont d'origine humaine ou bien issues de l'usage de lessives contenant du phosphore. Le pourcentage présenté correspond à l'élimination du phosphore total contenu dans les eaux. Le phosphore total est déterminé par une analyse de laboratoire.

### Mesure du NTK (azote total réduit)

Présentes dans les eaux usées sous forme réduites, les matières azotées (majoritairement d'origine humaine : l'urée des urines), sont caractérisées par la mesure en laboratoire du NTK. L'élimination de l'azote réduit (NTK) est essentiellement obtenue par sa transformation en nitrates par oxydation biologique (nitrification). L'élimination de l'azote sur l'usine d'épuration évite son rejet direct dans le milieu naturel, qui consommerait trop d'oxygène. Elle favorise la vie piscicole.

### Mesure du NGL (azote global)

C'est l'azote sous toutes ses formes, réduites et oxydées, comprenant le NTK et les nitrates formés par l'élimination de l'urée. L'élimination du NGL signifie non seulement que l'urée a été nitrifiée, mais aussi que les nitrates formés ont été éliminés (dénitrification). L'élimination des nitrates des eaux usées sur l'usine d'épuration réduit les risques de prolifération incontrôlée des algues (eutrophisation) du fait des rejets directs dans la rivière et l'estuaire.

La conformité DERU signifie un rendement de 70% pour le paramètre NGL (azote global) et 80% pour le paramètre Pt (phosphore total), en moyenne annuelle sous conditions de référence (arrêté du 21 juillet 2015).

	NGL DERU	Ptot DERU
<b>Seine aval</b>	64%	86%
<b>Seine amont</b>	72%	81,2%
<b>Seine centre</b>	72,7%	92%
<b>Seine Grésillons</b>	70,2%	86,4%
<b>Marne aval</b>	84,7%	93,6%
<b>Seine Morée</b>	87,1%	98,5%

## BILAN ANNUEL QUANTITATIF DE LA PRODUCTION ET DE L'ÉVACUATION DES BOUES

### par usine et par filière

Bilan de production des boues SIAAP 2016					Valorisation agricole		Valorisation énergétique			Élimination	
Usine	Type de boues	Boues extraites de la file eau* (tMS)	Boues produites** (tMS)	Boues évacuées*** (tMS)	Valorisation externe		Valorisation en interne		Valorisation externe		
					Épandage (tMS)	Compost (tMS)	Traitement thermique (tMS)	Pyrolyse (tMS)	Méthanisation (tMS)	Cimenterie (tMS)	ISDND (tMS)
Seine aval	Boues déshydratées	128 639	82 559	46 632	43 514	3 118					
	Boues de clariflocculation (boues centrifugées)			2 662	-	2 662					
	Boues chimiques			415	-	415					
	<b>Total</b>			<b>49 709</b>	<b>43 514</b>	<b>6 195</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Seine amont	Boues déshydratées	54 925	34 403	9 118	0	154	8 964	0,0			
	Boues séchées			23 503	1 025	16 394	785,0		5 299		
	<b>Total</b>			<b>32 621</b>	<b>1 025</b>	<b>16 548</b>	<b>9 749</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>5 299,0</b>	<b>0</b>
Seine centre	Boues déshydratées	21 702	20 342	19 406		935	19 406				
Seine Grésillons	Boues déshydratées	14 986	6 954	969		969					
	Boues séchées			4 651		116		3 547	988		
	<b>Total</b>			<b>5 620</b>	<b>0</b>	<b>1 085</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3 547</b>	<b>988</b>	<b>0</b>
Marne aval	Boues déshydratées	7 008	6 581	6 695	0	0,0	6 695	0	0	0	0
Seine Morée	Boues déshydratées	1252	1252	1 368	0	1 368	0	0	0	0	0
Total SIAAP	Boues déshydratées	228 512	152 091	86 850	43 514	9 206	35 065	0	0	0	0
	Boues séchées			28 154	1 025	16 510	785	0	3 547	6 287	0
	<b>Total</b>			<b>115 004</b>	<b>44 539</b>	<b>25 716</b>	<b>35 850</b>	<b>0</b>	<b>3 547</b>	<b>6 287</b>	<b>0</b>

Dénomination au titre du schéma SANDRE (schéma national des données sur l'eau) :

\* Boues avant digestion éventuelle ( $\Sigma$  S4).

\*\* Boues après digestion éventuelle (A6).

\*\*\* Boues après digestion éventuelle et conditionnement thermique éventuel ( $\Sigma$  S6).

tMS : tonne de matière sèche = tonne de boues déshydratées

ISDND = installation de stockage de déchets non dangereux.

## Conformité des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel pris en application de la police de l'eau

Concentration (en mg/l)	MES	DBO	DCO	NTK	NGL	Ptot
<b>Seine aval</b>	11	8	44	5,8	/	0,7
<b>Seine amont</b>	14	5	31	2	17	1
<b>Seine centre</b>	3,4	3,4	21	1,7	13	0,4
<b>Seine Grésillons</b>	5	4,7	32	2,7	14,8	0,7
<b>Marne aval</b>	10	7	38	3,7	10,2	0,5
<b>Seine Morée</b>	2	0,8	15	0,9	9	0,1
<b>SIAAP*</b>	16	9	47	9	20	1

\* Ces données détaillent les caractéristiques de qualité moyenne des rejets des 6 usines pour les paramètres réglementaires du 21 juillet 2015.

MES : matières en suspension  
 DBO : demande biologique en oxygène  
 DCO : demande chimique en oxygène  
 NTK : azote total réduit  
 NGL : azote global  
 Ptot : phosphore total

# Indice de connaissance des rejets

## en milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées

La valeur de l'indice de connaissance des rejets en milieu naturel est estimée à 50 points compte tenu de la compétence de transport du SIAAP.

### ÉLÉMENTS COMMUNS À TOUS LES TYPES DE RÉSEAUX

- Le SIAAP réalise des mesures de débit et de pollution sur les points de rejet, suivant les prescriptions définies par l'arrêté du 22 décembre 1994 relatif à la surveillance des ouvrages de collecte et de traitement des eaux usées.
- Le SIAAP réalise un rapport présentant les dispositions prises pour la surveillance des systèmes de collecte et des stations d'épuration des agglomérations d'assainissement et les résultats en application de l'arrêté du 22 décembre 1994.
- Le SIAAP dispose des connaissances de la qualité des milieux récepteurs et évalue l'impact des rejets sur le milieu récepteur.

*Ambition V*

**Lutter contre  
le changement  
climatique**





## Émission de gaz à effet de serre et réactifs

Indicateurs	2016
Bilan gaz à effet de serre (tEqC)	45117
Émissions évitées (tEqC)	30631
Chlorure ferrique / alu fer	54252
Polymères	875
Soude (50%)	7742
Méthanol	29551
Nutriox	21076

# Annexe

## Volumes reçus

dans les usines d'épuration

	Volume journalier en m <sup>3</sup>	Volume annuel en millions de m <sup>3</sup>
Seine aval	1512369	554
Seine amont	441466	161
Seine centre	222287	81
Seine Grésillons	134860	49
Marne aval	51473	19
Seine Morée	16136	6
<b>Total SIAAP</b>	<b>2 378 591</b>	<b>870</b>